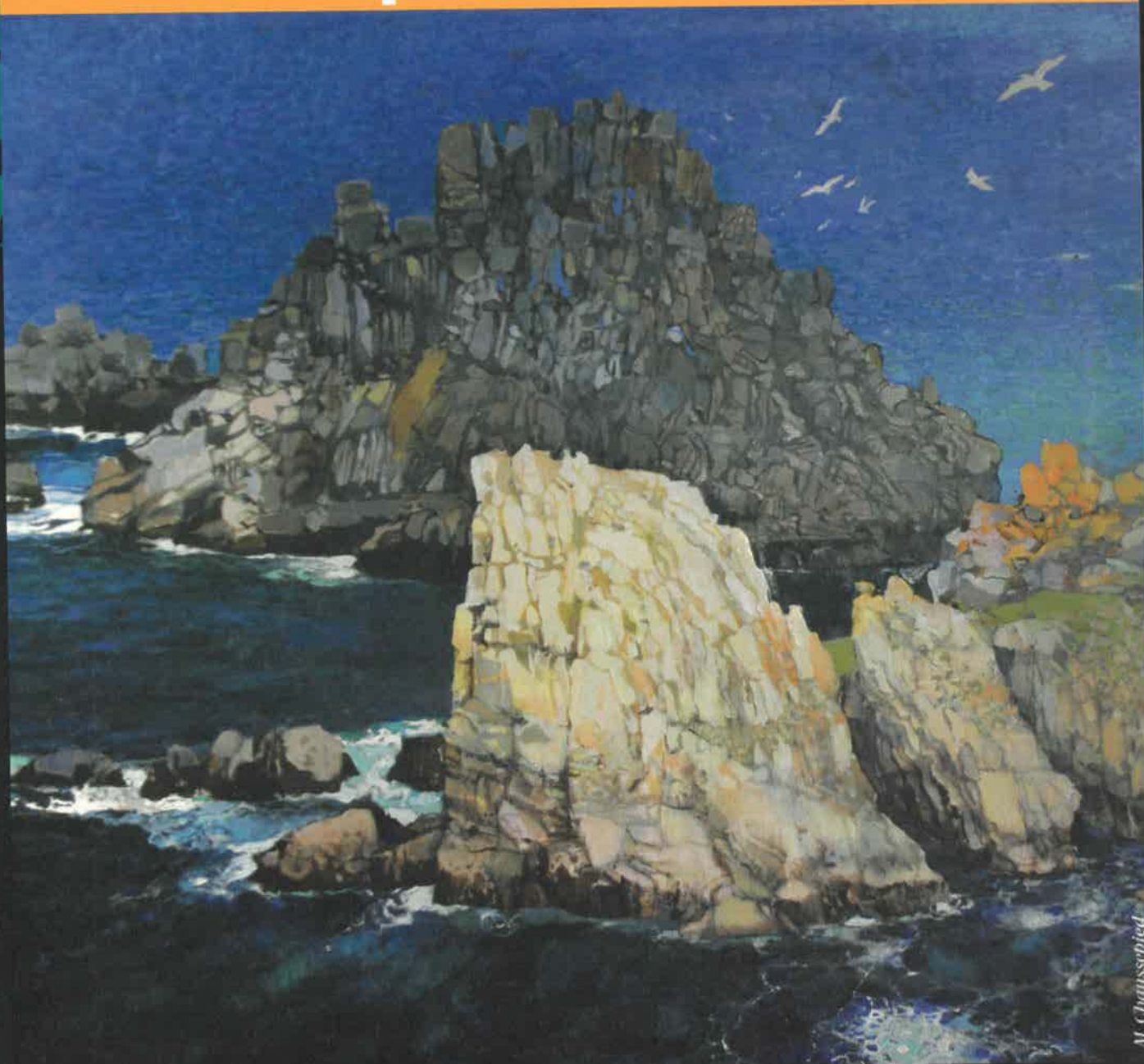


BRETAGNE *Vivante*

Le Défi pour la biodiversité / Évolution de Bretagne Vivante /
Hubert Reeves à Morlaix / Goulien / Des années d'acquisitions
/ la réserve Lapicque / Sternes / Portrait / Déchets

Spécial 50 ans



M. Chaussepied



BRETAGNE
VIVANTE



SEPNB

5.6.7 Juīn

**à Sène,
St Molff, Sarzeau
et Locmariaquer**

- une soixantaine d'animations gratuites,
- des conférences - débats,
- des ateliers,
- des balades naturalistes,
- des jeux...

50
manifestations
tout au long
de l'année

en partenariat avec les communes de

La partie émergée de l'iceberg

Il n'y a pas que la fonte de la banquise qui doive nous inquiéter. Depuis cinquante ans, la SEPNB puis Bretagne Vivante ont affronté le dur soleil de la crise écologique. L'avoir perçue plus tôt que d'autres a permis d'inespérés sauvetages. Vivre dans un monde qui n'a pas su en exorciser l'épouvantable violence nous fragilise jusque dans nos bastions les plus forts. Nos « réserves » sont autant de cibles pour les prédateurs opportunistes, visons d'Amérique, goélands argentés ou touristes en mal de vie sauvage. Nos militants eux-mêmes sont soumis à une érosion plus qu'insidieuse : à l'individualisme généralisé s'ajoute une sorte d'épuisement générationnel. La fonte des retraités n'est plus compensée par une poussée équivalente de la partie immergée de l'iceberg.

Pourtant le poids de l'association n'a jamais été aussi grand comme le souligne le nombre des actions en cours, des réserves appartenant au réseau, des salariés ou des conventions reflétant de multiples partenariats. Les manifestations liées aux cinquante ans n'ont rien d'une commémoration d'anciens combattants ! Ce serait même, plutôt, tout l'inverse : il s'agit d'une sorte de veillée d'armes destinée à forger de nouveaux combattants qui auront à écrire la suite de l'histoire. Je leur souhaite de trouver, comme moi, quelques compagnons rigoureux, persévérants et généreux pour affronter aussi bien les crises et les échecs que les réussites. Une aventure associative n'a de sens que si elle est aussi une aventure humaine.

François de Beaulieu,
Secrétaire général de Bretagne Vivante-SEPNB

sommaire

50 ans

p. 2	>	Actions
p. 3	>	Éditorial
p. 4-5	>	Historique L'histoire d'un demi-siècle dans la nature
p. 6-7	>	Entretien Rencontre avec Hubert Reeves
p. 8-11	>	Actions Le Défi pour la biodiversité
p. 12-13	>	Principes La part belle aux partenariats
p. 14-15	>	Réserves Goulien : un chapitre se clôt
p. 16-19	>	Réserves Des années d'acquisitions
p. 20	>	Éducation à l'environnement L'animateur a su s'adapter

p. 21	>	Nouvelles d'ici et d'ailleurs Brèves
p. 22-23	>	Réserves La réserve Paule Lapique
p. 24	>	Réserves Pourquoi la mise en défens...
p. 25-26	>	Portrait Un Guillemot pas comme les autres
p. 27-28	>	Actions PDEOMA
p. 29	>	Notes de lecture
p. 30-31	>	Vie de l'association Nos salariés
p. 32	>	Paradoxes

Bretagne Vivante
François de Beaulieu
Bernard Guillemot/François de Beaulieu
François de Beaulieu
Guillaume Célineaud
Bertrand Rivoal/Bernard Guillemot
Alain Thomas
Maiwenn Magnier

Paskall Le Dœuff

Bretagne Vivante
Jean-Yves Jalaber
Gaëlle Quéménais-Amice/Yann Jacob
Michel Maqol et Gwénola Hervingant
Michel Beucher
François de Beaulieu
Julien Dézécot
Fabrice Nicolino

Bretagne Vivante-SEPNB est une association reconnue d'utilité publique fondée en 1958. Elle a joué un rôle précurseur à une époque où la protection de la nature n'était pas encore dans toutes les têtes. Son action s'est élargie à l'ensemble des problématiques environnementales. Agissant sur les cinq départements de la Bretagne historique, elle tire sa force de 3 000 adhérents et gère plus de 100 sites protégés dont cinq réserves naturelles d'État. Directeur de la publication : François de Beaulieu. Bretagne Vivante-SEPNB, 186, rue Anzole France, BP 63121 - 29231 Brest Cedex 3, France. Tél. : (+33) (0)2 98 49 07 18 Fax : (+33) (0)2 98 49 95 80 Courriel : contact@bretagne-vivante.org Site : www.bretagne-vivante.org

Merci à Jacques Benoit et Serge Le Huitouze pour leurs relectures.

Dessin de couverture : Tableau de M. Chaussepied
Coordination : Julien Dézécot - Maquette : Bernadette Coléno, 18, rue J. Guesde - 29200 Brest - Imprimerie : Encre Bleue - N°ISSN 1623-4146 - Tirage : 3 000 exemplaires ; prix au numéro : 3 €.

L'histoire d'un demi-siècle dans la Nature

Bernard Guillemot,
Président de Bretagne Vivante

D'où venons-nous ? Où allons-nous ? La longue histoire de l'association est trop riche pour être traitée en quelques colonnes, mais on peut aussi bénéficier du recul qu'offre une histoire déjà longue pour réfléchir à ses grandes inflexions et, à cette lumière, mieux mesurer les enjeux actuels.

Depuis ses origines la SEPNB, devenue Bretagne Vivante – SEPNB en 1998 [1], a oscillé entre société savante ou regroupement de naturalistes d'une part, et association militante pour la protection de la nature et de l'environnement d'autre part.

Déjà au sein des Cercles géographique et naturaliste du Finistère, qui furent le berceau de la SEPNB, la nécessité de la protection de la nature devient une évidence et le texte de Michel-Hervé Julien « La protection de la nature », publié en 1957, dans le n°11 de *Penn ar Bed* constitue le texte fondateur et même ce qu'on appellerait aujourd'hui le projet associatif. On y trouve, d'une part les raisons de la protection et les menaces qui pèsent sur les milieux naturels et qui restent encore malheureusement présentes de nos jours : destruction des habitats, espèces introduites, pesticides, pollutions marines, résidus atomiques. D'autre part, ce texte capital propose un plan d'action portant sur l'inven-

taire des richesses naturelles et la création de réserves ; l'éducation de tous par la mise en place de réserves éducatives et l'usage des médias ; la collaboration étroite avec tous les acteurs.

On ne peut mieux résumer en quelques mots ce qui a été la ligne directrice de l'association depuis 50 ans. La mise en avant de la protection est la raison de la création de la SEPNB. L'une de ses premières actions est de demander la modification d'un grand projet : la réalisation d'une route en corniche tout autour du cap Sizun, pour assurer la quiétude d'une colonie d'oiseaux marins dans les falaises de Goulien. La revendication peut nous paraître timide aujourd'hui. Car c'est l'ensemble du projet qui méritait d'être remis en cause. Mais elle était originale à l'époque et surtout stratégique. On peut d'ailleurs se féliciter que cette route n'ait pas été réalisée.

Des idées "à la Julien"

Ce premier rappel de l'histoire nous montre que la volonté militante de s'opposer aux projets destructeurs fait partie des fondements de l'association et que nous ne nous en sommes jamais vraiment écartés. Même si les tentations, en externe mais aussi en interne, furent grandes, et le demeurent. En externe, beaucoup auraient voulu nous voir séparer nos actions militantes sujettes aux conflits, de notre rôle beaucoup plus consensuel de gestionnaire d'espaces protégés. Et en interne, nous avons pu être sensibles au confort que nous aurait apporté un rôle d'expert au-dessus de la confrontation publique.

Le deuxième axe du plan d'action imaginé par M.-H. Julien est l'éducation du public. Nous n'avons pas créé de réserves strictement éducatives mais nos réserves sont ouvertes au public chaque fois que cela est possible. Et des efforts importants y sont consacrés : animation, plans d'interprétation, etc...

Enfin le troisième axe qu'est la préservation, nécessite l'aide de tous les acteurs. Dans les années 1960, ce discours était peu entendu et la protection de la nature n'était, pour les acteurs majeurs, qu'une lubie. Ainsi, Raymond Marcellin, Président du Conseil général du Morbihan et Ministre, qualifiait à l'époque de telles préoccupations « d'idées à la Julien » [2].

La collaboration plutôt que l'opposition

Malgré cette volonté très nette d'agir pour la protection, ce qui la démarque des sociétés savantes de l'époque, la SEPNB en conserve très longtemps, et même encore aujourd'hui, l'image. C'est sans doute parce que ses responsables ont toujours considéré que le rôle de l'association était d'apporter des idées nouvelles au sein de l'administration – la France est encore très centralisée – et ceci sur la base de la capacité d'expertise et des connaissances scientifiques internes. Et non pas de se poser en contre-pouvoir, comme le faisaient déjà d'autres associations de protection dans des pays voisins. Nous n'en avons sans doute pas les moyens et le texte de M.-H. Julien choisit clairement la collaboration plutôt que l'opposition.

Remerciements : Ce rapide retour sur l'histoire doit beaucoup à l'ouvrage de Maurice Le Démézet et Bruno Maresca « La protection de la nature en Bretagne - La SEPNB (1953-2003) », qui reste la mémoire de cette période pour notre association.

[1] Dans cet article qui retrace l'évolution de l'association j'emploierais le terme SEPNB pour la période antérieure à 1998 et Bretagne Vivante pour la période suivante.

[2] In *La Protection de la nature en Bretagne* M. Le Démézet et B. Maresca



Camp de baguage 1959 à Ouessant. On peut reconnaître, entre autres, Albert Lucas et à sa gauche Michel-Hervé Julien avec sa paire de jumelles.

Par cette démarche toutefois, de nombreuses avancées sont acquises, comme le principe d'un tiers sauvage du littoral défendu par M.-H. Julien dès 1964. Ces textes seront adoptés par les Conseils généraux à Pontivy en 1972, comme le principe des parcs naturels régionaux, qui aboutira à la création d'un des premiers en France, le Parc Naturel Régional d'Armorique.

Le virage environnemental

Au cours des années 1970, la cause de l'environnement prend de l'ampleur et l'on voit apparaître des mouvements associatifs qui se posent en contre-pouvoir. Dans ce sillon, la SEPNB cherche d'abord à rester dans son rôle d'expert. Cette position tenue par les plus anciens ne résistera pas aux convictions des plus jeunes. Paradoxalement toutefois, c'est alors que la préoccupation écologique montait dans l'opinion et que l'association prenait le plus nettement place dans ce mouvement qu'elle a vu chuter brutalement le nombre de ses adhérents. De plus de 5 000 en 1973, ils sont passés à moins de 800 en 1982, pour remonter ensuite lentement et osciller autour des 3 000 depuis le début des années 1990.

Il faut voir dans cette chute brutale la perte des adhérents les plus anciens qui considéraient que ces nouvelles orientations mêlaient trop

protection et politique. Par contre, on doit s'interroger sur la difficulté pour trouver de nouveaux adhérents et surtout à augmenter ce nombre depuis 1990, alors que la cause de l'écologie et de la protection continue sa progression auprès du public. Faut-il y voir l'effet de la multiplication des associations de protection ou simplement le refus de nos concitoyens de s'engager pour une cause, réservant le mouvement associatif à une poignée de naturalistes et militants convaincus ?

Le partenariat

Au cours des premières décennies, la SEPNB a appuyé son expertise sur un réseau d'universitaires. Aujourd'hui l'expertise de Bretagne Vivante repose pour une bonne part sur un noyau de naturalistes bénévoles, pas toujours disponibles, appuyés par des salariés véritables spécialistes dans leur domaine. Ensemble, nous devons faire face à des sollicitations de plus en plus pointues de la part de l'État et des collectivités qui ont acquis de l'expérience sur ces questions et se sont entourés de compétences dans leurs services.

De la même façon, nous ne sommes plus seuls à porter ces idées. D'autres associations sont nées et ont grandi. Elles peuvent être thématiques, comme Eau et Rivières de Bretagne fondée en 1968 à partir d'un noyau d'amoureux des

saumons adhérents de la SEPNB, ou locales. Des institutions publiques ou para-publiques comme le Conservatoire du littoral ou le Conservatoire National Botanique de Brest, créé au sein de la SEPNB au début des années 1980, travaillent aussi pour la protection des sites, des paysages ou de la biodiversité. Désormais, nous devons dépasser la question cruciale des années 1970, contre-pouvoir ou collaboration. Il ne s'agit plus seulement d'apporter des idées nouvelles - ce qui fut longtemps le rôle que l'association s'était donné - mais de participer au débat au milieu de multiples acteurs. La question est de savoir quels liens il convient de tisser avec tous ces réseaux pour pouvoir peser et faire en sorte que la préservation de la biodiversité soit effectivement prise en compte au côté des questions socio-économiques, et même ne soit pas oubliées, face à l'urgence des menaces de la dérégulation climatique. D'ailleurs, la principale menace est la perte de biodiversité qu'elle entraînera. Celle-ci sera d'autant plus brutale que les milieux seront plus ou moins fragilisés par nos activités. À nous donc de les faire connaître !

L'avenir de Bretagne Vivante porte sur le mode de participation que nous allons retenir, autant auprès de l'État et des collectivités qu'à côté des autres associations de protection de la nature et l'environnement, dont nous devons faire nos alliés objectifs. ■

" Il faut faire mieux avec moins "



Après la conférence qu'Hubert Reeves a donnée le 19 novembre 2008 devant 1500 personnes à Morlaix pour accompagner le lancement du cinquantenaire de Bretagne Vivante, quelques adhérents de la section locale l'ont accompagné dans sa découverte de la baie de Morlaix. Au cours de cette visite, il a bien voulu répondre aux questions de Marie-Claude Uguen, Yves Corre, Philippe Fouillet, Roger Uguen et François de Beaulieu.

R.U. : Quelles sont, d'après vous, les principales causes de la sixième extinction des espèces en cours ?

H.R. : C'est d'abord la puissance de la technologie (c'est-à-dire le fruit de l'intelligence humaine) qui est à la base de cette altération de la nature. L'exemple de la puissance décuplée des bateaux de pêche est parlant. Cette puissance mise au service d'une immense population produit des effets catastrophiques. Au temps de Romains, les rejets de leurs villes ne détruisaient pas la Méditerranée. Notre empreinte écologique est aujourd'hui à l'échelle de la planète. Mais je crois que la puissance de la technologie est bien pire que le nombre des humains.

FdB : Vous avez fait une présentation positive du Grenelle de l'environnement, en insistant, en particulier sur l'importance du rassemblement des opinions divergentes autour d'une même table. Mais le bilan n'est-il pas très insuffisant au regard des défis ?

H.R. : Une démocratie a ce défaut de la lenteur des processus. Les amendements n'arrangent rien ! Mais dans beaucoup de pays on est encore loin de ce qui s'est passé en France. Je crois que le Président de la

République a pris la mesure des enjeux et veut rompre avec nombre de pratiques dommageables mais quel est son pouvoir réel ? Le ministre de l'Écologie est fondamentalement éveillé mais que peut-il ? Les multinationales sont bien plus puissantes. Savez-vous ce qu'Al Gore a dit à Clinton qui l'interrogeait sur ce qu'il fallait faire pour sauver la planète : « *Le minimum requis pour sauver la planète est bien supérieur au maximum requis pour gagner les élections.* »

M.-C.U. : Ne peut-on espérer une véritable mutation ?

H.R. : C'est un espoir auquel je veux bien adhérer, mais il est difficile pour chacun d'abandonner ses privilèges. La crise actuelle n'est pas une mauvaise chose dans la mesure où elle nous fait prendre conscience de notre précarité.

FdB : Vous auriez tendance alors à croire à une pédagogie de la catastrophe ?

R.U. : Si on compare la crise écologique et la crise économique, on peut se dire que l'économie a des chances de redémarrer dans un avenir relativement rapproché. Le problème de la crise écologique

n'est-il pas qu'elle se joue à une échelle beaucoup plus longue ?

H.R. : Je suis d'accord avec vous !

R.U. : Comment réagissez-vous à ce que vient de déclarer le glaciologue Claude Lorius dans le journal *Le Monde* (11/11/08) : « Je ne vois pas comment on va s'en sortir (...) Le développement durable est une notion à laquelle je ne crois plus. On ne peut pas maîtriser le développement. Et pour être durable, il faudrait être à l'état d'équilibre, or cet équilibre n'existe pas. C'est un terme trompeur. Avant, j'étais alarmé, mais j'étais optimiste, actif, positiviste. Je pensais que les économistes, les politiques, les citoyens pouvaient changer les choses. J'étais confiant dans notre capacité à trouver une solution. Aujourd'hui, je ne le suis plus... sauf à espérer un sursaut inattendu de l'homme. »

H.R. : Claude Lorius est plus pessimiste que moi. Je suis peut-être plus naïf mais, depuis quelques années, les réactions sont plus vives. Il y a dix ans, je n'aurais pas eu 1 500 participants à une conférence (c'est d'ailleurs un record pour moi). C'est une course contre la montre, est-ce assez rapide ?

R.U. : Il y a sans doute une prise de conscience intellectuelle mais pas dans le mode de vie. Beaucoup de gens croient encore que les « petits gestes » vont suffire et le développement durable est un alibi. Le simple passage de 130 km/h à 110 km/h sur les autoroutes provoque des levées de bouclier...

H.R. : Malheureusement, oui. Il faut trois morts à un coin de rue avant qu'on mette un stop. Un de mes amis disait « Il faut faire mieux avec moins » et je ne vois pas d'autre solution.

P.F. : La situation dramatique de certains pays ne demande-t-elle pas d'abord des efforts de justice ?

H.R. : Oui, on le voit bien dans des pays comme le Rwanda où les désastres politiques entraînent le pillage des parcs nationaux. Quand les gardes ne sont plus payés, ils consomment directement les animaux. Comme en plus tout le monde est surarmé, les problèmes se règlent à la kalachnikov ! À côté de cela

on voit les excès de la richesse avec des cliniques ultra-modernes pour faucons en Arabie saoudite.

M.-C.U. : L'art peut-il être un moyen de faire prendre conscience ?

H.R. : Oui, c'est un moyen puissant et j'y suis particulièrement sensible.

Y.C. : Imaginez que vous êtes un génie. Vous avez l'opportunité de faire une seule chose pour la planète, que feriez-vous ?

H.R. : Des conférences !

FdB : Vous n'avez pas besoin d'un génie pour cela !

H.R. : Alors je dirais qu'il faut augmenter notre capacité de récupération de l'énergie solaire qui arrive sur la Terre. On sait que tous nos besoins en énergie actuels ne représentent que 1/10 000^e de ce que le Soleil nous donne.

FdB : Peut-on encore parler de nature sauvage en France si on la compare aux vastes espaces canadiens ?

H.R. : La simple présence d'oiseaux migrateurs comme ceux que nous venons d'observer en baie de Morlaix est un élément suffisant pour constater que la nature sauvage est un élément important ici comme ailleurs et le phragmite aquatique dont vous m'avez parlé montre bien que cela n'a de sens qu'avec un regard à une échelle très large. Bien sûr, quand je vais au cap Tourmente et que le ciel est voilé par les vols de bernaches et d'oies, il y a une impression extraordinaire renforcée par le fait qu'on se dit qu'il n'y a plus personne entre nous et le Pôle Nord ! Chez vous, chaque parcelle a un nom, au Canada, on est dans le même endroit sur des dizaines de kilomètres. Bien sûr, je ne peux ignorer l'empoisonnement du lait maternel chez les Inuits, le réchauffement du permafrost et le violent déséquilibre créé dans la vie des peuples autochtones. Mais bon, je reste malgré tout optimiste... Vous connaissez l'histoire dans laquelle le pessimiste dit : « ça va mal, ça va très mal, ça va très, très, très mal » et l'optimiste répond « si, ça pourrait aller plus mal ! » ■

Augmentons notre capacité à récupérer l'énergie solaire

Un adhérent témoigne

Un mot de remerciement d'abord pour cette forte initiative : une conférence d'Hubert Reeves, homme emblématique de nos rêves sidéraux et maintenant du combat de sauvegarde de l'humanité et de la planète ! Le succès de la soirée est tout à fait encourageant. Pour ma part, si j'ai été séduit par la hauteur de vue du scientifique, j'ai beaucoup apprécié la démonstration des interdépendances entre le réchauffement climatique et les menaces sur la biodiversité, mettant l'humanité à sa place d'acteur décisif face à son destin qu'il a lui-même compromis. Étant au sein des Genêts D'or embarqué dans l'écriture de l'agenda 21, j'ai mesuré combien, au travers de la conférence d'Hubert Reeves, on aurait tendance à trop marquer le trait du changement climatique pour définir les changements à promouvoir, et délaisser la prise en compte de la « nature », pour reprendre le mot d'Hubert concernant la biodiversité. Al Gore nous culpabilise (à raison), Hubert Reeves fait mieux : il dessine l'espoir sans rien concéder au réel. Voilà : je voulais apporter ce témoignage, même si, pour les naturalistes au long cours, cette conférence a pu redire des articulations toujours présentes à l'esprit, pour nous qui avons une sensibilité sans avoir la totalité ni la profondeur des connaissances, elle constitue une date qui compte. Et je pense qu'il en a été de même pour nombre de participants.

Francis L'Haridon.

La Ligue ROC

La Ligue ROC pour la préservation de la faune sauvage et la défense des non-chasseurs est le relais des non-chasseurs et protecteurs de la nature auprès de tout public, et en particulier des pouvoirs publics, des parlementaires, des administrations et de tout autre organisme représentant les collectivités. La ligue ROC est en lien avec les autres associations de protection de la nature, de défense de l'animal, d'usagers de la nature, les structures éducatives et les médias. L'association inscrit son action dans le cadre global de la préservation de la biodiversité dont l'humanité fait partie et dépend. Elle œuvre dans l'éthique du respect du vivant.

LIGUE ROC, 110, bd Saint-Germain, 75006 PARIS. 01 43 36 04 72.
<http://www.roc.asso.fr/>

Plus d'info : retrouver l'intégralité de la conférence d'Hubert Reeves à Morlaix sur le site de l'Espace des Sciences :
http://www.espace-sciences.org/jsp/fiche_pagelibre.jsp?CODE=75252827

Le Défi pour la biodiversité

En 1845, Henry Thoreau, écrivain, poète, philosophe et naturaliste, s'est isolé durant plus d'un an pour vivre dans une cabane en forêt, au bord du lac de Walden, dans le Massachusetts. Cette expérience a inspiré directement le Défi pour la biodiversité qui aura lieu le 5, 6 et 7 juin prochain dans le Morbihan.

Guillaume Gélinaud,
Conservateur de la Réserve naturelle des marais de Séné

C'est dans « *Walden, ou la vie dans les bois* » (1854), qu'Henry Thoreau décrit cette expérience ; il y fait également part de ses observations de la faune et de la flore. Le retentissement de ce livre et la personnalité de son auteur ont favorisé l'émergence des mouvements de protection de la nature en Amérique du Nord, continent déjà dévasté par la surexploitation des ressources naturelles au XIX^e siècle, et ne sont pas étrangers au développement de l'écologie scientifique, un siècle plus tard. C'est ainsi que E.O. Wilson, l'un des acteurs majeurs de l'écologie moderne et de la biologie de l'évolution, à qui nous devons aussi l'invention du mot « biodiversité », rend hommage à Thoreau dans son livre « *L'avenir de la vie* » (ed. Seuil, 2002). Il y relate comment il a organisé, en 1998, une journée au cœur de la biodiversité à Walden, 150 ans après le passage de Thoreau. Et ce, en invitant une centaine de collègues enseignants et d'étudiants de Harvard, tous naturalistes dans des domaines divers, à

inventorier un maximum d'organismes vivants durant 24 h !

Des défis partout dans le monde

Cette idée m'a tout de suite enthousiasmé, comme bien d'autres lecteurs de Wilson, puisque de nombreuses journées de ce type ont depuis été organisées dans de multiples lieux du monde. Mais sa mise en œuvre, en Bretagne, nécessitait

quelques complicités... Et surtout un bon prétexte ! Nul besoin d'une longue argumentation pour obtenir l'adhésion de Rémy Basque, Jean-Yves Monnat et Jean-Pierre Mousset, à participer à ce projet de réunion des naturalistes bretons à l'occasion du cinquantième anniversaire de Bretagne Vivante. Une digne opportunité. Ce projet, approuvé par le conseil d'administration de Bretagne Vivante en 2008, doit être l'événement phare des célébrations de l'anniversaire de l'association en 2009. Il ne restait donc plus qu'à relever le défi et organiser les « 24 heures de la biodiversité » en Bretagne, devenu désormais « le Défi pour la biodiversité » !

Des objectifs multiples

L'une des spécificités de notre association est d'avoir basé son action militante sur la connaissance naturaliste et scientifique. La consultation rapide des index de la revue



Penn ar Bed, publiée depuis 1953, en fournit une édifiante démonstration. Presque tous les domaines naturalistes ont été abordés, y compris la géologie et la paléologie ! C'est pourquoi, il m'apparaissait naturel de marquer le demi-siècle d'activité de l'association par une réunion des naturalistes venus de Bretagne et d'ailleurs, de tous domaines, professionnels ou amateurs, universitaires, associatifs ou indépendants. L'objectif : mettre collectivement en œuvre leur talent, pour réaliser l'inventaire et l'étude du vivant.

Mais le sujet de la biodiversité est vaste et les naturalistes souvent très spécialisés dans des domaines restreints, trop souvent cloisonnés. Favoriser et dynamiser les échanges entre spécialités constitue donc un second objectif, un second défi à relever durant ces « 24 heures ».

La connaissance du public et des décideurs relative à la biodiversité se limite encore trop souvent à quelques espèces médiatiques - orchidées, oiseaux, mammifères marins notamment - ou bénéficiant de mesures de protection. Le Défi pour la biodiversité consiste aussi à faire découvrir toute la richesse et la diversité des organismes vivants, et de rendre justice à la masse des espèces méconnues du public... et de nombreux naturalistes !

Enfin, à un moment où la biodiversité est devenue un enjeu de société, les taxonomistes se font de plus en plus rares dans les centres de recherches. Il nous semble donc important, à l'occasion d'un événement médiatique, de souligner les difficultés rencontrées pour former et conserver les connaissances et les savoir-faire naturalistes, avant qu'ils ne soient, eux aussi, en voie de disparition.

Le choix des sites

Parmi les nombreux sites de Bretagne riches d'un patrimoine naturel exceptionnel, le choix s'est porté sur le golfe du Morbihan. Mais ce territoire est vaste, 12 000 ha pour la seule partie maritime, ce qui rend illusoire un inventaire sur l'ensemble de ce territoire en 24 heures. Une trop grande dispersion des naturalistes compromettrait aussi les objectifs d'échanges entre spécialistes et les contacts avec le public. Un domaine d'ac-

tion plus restreint a donc été sélectionné sur quatre communes réparties du bassin versant à l'océan, de manière à constituer un échantillon de la plupart des milieux naturels. Saint-Nolff, commune intérieure, est traversée par le Liziec, petit cours d'eau qui alimente la rivière de Noyalo, un des trois estuaires du golfe. Naturellement, l'accent y sera mis sur les rivières, les prairies de fond de vallées et les bois. Séné est située dans la partie orientale du golfe. Son littoral très découpé est bordé à l'est par la rivière de Noyalo, où se situe la Réserve Naturelle des Marais de Séné, à l'ouest par la rivière de Vannes et au sud par le golfe proprement dit. Ses marais ont été aménagés par le passé pour la saliculture, l'agriculture ou l'ostréiculture. Sarzeau, l'une des plus grandes communes du golfe, est marquée notamment par le contraste entre sa façade nord caractérisée par les grandes vasières intertidales, et des côtes sableuses ou rocheuses au sud. Enfin, Locmariaquer c'est l'ouverture du golfe sur l'océan, un remarquable estran rocheux, des dunes...

La richesse naturelle du golfe

Le golfe fait l'objet, en tout ou partie, de nombreuses mesures de protection, réglementaires - Zone de Protection Spéciale (directive « Oiseaux »), Zone Spéciale de

Conservation (directive « Habitats-Faune-Flore »), Réserve Naturelle Nationale, Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope, Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage - ou de maîtrise foncière - acquisitions par le Conservatoire du Littoral, par les Espaces Naturels Sensibles du Département, ou par Bretagne Vivante.

Ces mesures sont amplement justifiées par la complexité géomorphologique du site à laquelle répond une diversité des habitats et des cortèges d'espèces qui leurs sont associés. La partie maritime abrite la majeure partie des habitats marins présents en Bretagne. Dans l'est du golfe dominent les sédiments meubles, colonisés par les grands herbiers de zostères de la région. La partie occidentale, marquée par de forts courants de marée, est caractérisée par la présence de fonds rocheux permettant le développement d'une flore et d'une faune fixée, diversifiées. En outre, la présence de petits bancs de maerl vient enrichir la liste déjà longue des habitats d'intérêt européen.

Les milieux terrestres ou de transition, malgré une importante urbanisation, abritent également une grande variété d'habitats : lagunes côtières, prés-salés, dunes, différents faciès de landes...

Pour tous les groupes taxonomiques étudiés jusqu'à présent, on constate non seulement une richesse en espèces élevée, de



Vue aérienne des marais de Falgoutec (Séné) - R. Basque - Bretagne Vivante



l'ordre de 50 à 80 % des espèces présentes en Bretagne, mais aussi la présence d'espèces rares ou menacées, dont près de 70 taxons figurant sur la liste rouge des plantes menacées du Massif Armoricaïn ! Sans oublier les oiseaux d'eau pour lesquels le golfe joue un rôle majeur en migration et hivernage, au niveau européen.

Des raisons historiques

Ce site bénéficie en effet d'une longue tradition naturaliste, vieille de plus de 150 ans. Le XIX^e siècle est marqué, en Bretagne comme ailleurs, par le développement de l'intérêt pour l'histoire naturelle et la Société Polymathique du Morbihan, créée en 1826, compte parmi ses membres des naturalistes qui observent, décrivent et inventorient la faune et la flore du Morbihan. Arrondeau et Taslé, pour ne citer qu'eux, publient ainsi des études de référence sur la flore ou les vertébrés du département, fournissant de précieuses informations sur l'histoire naturelle du département, témoignages parfois sources de nostalgie lorsque l'on découvre que certaines stations de plantes, maintenant rares ou disparues, ont été absorbées par la ville !

À la fin des années 1950, l'Université de Rennes crée une station de biologie marine sur l'île de Bailleron (commune de Saint-Armel) dans le golfe. Cette station va être la base logistique pour de nombreuses études de référence, de portée nationale ou internationale, sur les her-

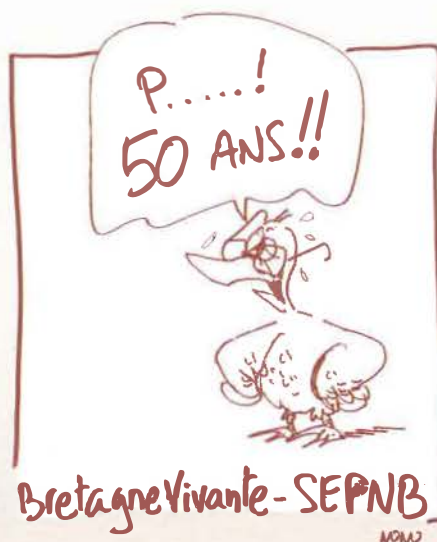
biers de zostères (P. Denis), les peuplements d'invertébrés marins (M. Glémarec), les oiseaux d'eau (R. Mahéo)... C'est aussi un lieu d'observations régulières menées par Auguste Le Roux sur la faune et la flore marines et Roger Mahéo sur les oiseaux d'eau, maîtres de conférences en poste à Bailleron du début des années 1960 au milieu des années 1990. En outre, les stages d'été qu'ils ont animés vont être à l'origine de nombreuses vocations de biologistes et naturalistes marins. Enfin, cette île a reçu les visites ponctuelles de Max Jonin, Maurice Le Démézet ou Jean-Yves Monnat (entre autres), personnalités qui joueront ultérieurement un rôle déterminant dans l'histoire de la SEPNB.

À la même époque se développe l'activité naturaliste, au sein de la SEPNB naissante, mais aussi de la Société Morbihannaise d'Ornitho-

logie ou de la Centrale Ornithologique Bretonne. Ces observations font rapidement prendre conscience de la fragilité de ce patrimoine naturel. En 1958, l'une des premières réserves de Bretagne est créée sur l'île de Méaban, par convention avec les propriétaires, pour protéger la principale colonie de sternes de la région, mesure qui se montrera malheureusement insuffisante. La section de Vannes, fondée en 1972, dont l'activité n'a pas connu d'interruption, s'impliquera sur de nombreux sujets de protection de la nature ou de l'environnement : urbanisation, qualité de l'eau, chasse... Elle sera aussi à l'origine de la création de la réserve de Falguérec en 1978, puis de son élargissement pour devenir la Réserve Naturelle des Marais de Séné en 1996, de la protection du marais de Pen en Toul à Larmor-Baden en 1995...

Une connaissance néanmoins partielle

Malgré la richesse de cette activité naturaliste passée et présente, la biodiversité du golfe demeure partiellement connue. Certains groupes taxonomiques sont régulièrement étudiés (plantes à fleur, oiseaux par exemple), ou font actuellement l'objet d'investigations (foraminifères, odonates, lépidoptères rhopalocères, mammifères...). D'autres ont été le centre d'intérêt d'inventaires dans un passé récent comme les araignées. Mais de nombreux groupes n'ont été que peu ou pas abordés, tel que le zooplancton ou la majeure



partie des invertébrés continentaux. En outre, les variations d'abondance et de répartition sont une des caractéristiques essentielles du vivant. Chaque année la liste des macro-algues ou des invertébrés marins du golfe, s'allonge de quelques espèces, introduites ou colonisant spontanément le site, justifiant des suivis réguliers. Enfin, ces connaissances sont aussi mal partagées, entre les différentes spécialités naturalistes - il n'existe pas de synthèses des inventaires à ce jour - et entre les spécialistes et le public au sens large.

La mobilisation s'organise

Courant 2008, nous avons procédé avec Jean-Yves Monnat à un premier inventaire, celui des naturalistes identifiés dans nos carnets d'adresses respectifs et leurs domaines de compétences. En fin d'année, les premiers contacts ont été pris et nous avons été surpris par l'enthousiasme et l'intérêt suscité par le projet. D'ores et déjà, plus de 90 naturalistes, laboratoires ou associations ont répondu favorablement à l'invitation et donné un accord de principe quant à leur participation au Défi pour la biodiversité : Agrocampus Rennes, Association pour la Protection et l'Etude des Sélaciens, Association Mycologique et Botanique de Ploemeur, Club Subaquatique d'Auray, Conservatoire botanique national de Brest, Eau et Rivières de Bretagne, Fédération Départementale des Associations de Pêche et Pisciculture du Morbihan, Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaux, Groupe Mammalogique Breton, Groupe Ornithologique Breton, Institut Universitaire Européen de la Mer, laboratoire Muséologie et Biodiversité, Observatoire du Plancton, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Association Sea-Ti-Zen, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan. Les contacts se poursuivent, souvent grâce aux conseils et suggestions des uns et des autres. Sachez que tous les naturalistes seront les bienvenus ! À ce propos, vous pouvez d'ailleurs vous inscrire directement sur le site internet de Bretagne Vivante, en remplissant, en ligne, le formulaire *ad hoc*.



Durant le Défi, de nombreux domaines naturalistes seront abordés. Sans se lancer dans une liste exhaustive, citons les eubactéries, le phytoplancton et le phytobenthos, les macro-algues, les bryophytes, la flore vasculaire, les champignons, les copépodes planctoniques, de nombreux groupes de macro-invertébrés marins, les gastéropodes terrestres, les araignées, sans oublier bien sûr de nombreux groupes d'hexapodes (odonates, lépidoptères, abeilles sauvages...) et l'ensemble des vertébrés, ainsi que les ectoparasites des oiseaux et mammifères !

L'objectif est bien sûr d'identifier un maximum d'espèces, mais nous nous intéresserons également à la

biodiversité phylogénétique. Pour un ornithologue averti les différences entre le rouge-gorge et le goéland argenté sont certainement évidentes, mais à l'échelle de la diversité des formes de vie, il s'agit tout au plus de subtiles variations sur un même thème. Les deux espèces sont bâties sur un même plan d'organisation, alors qu'un abîme sépare un oiseau d'un cnidaire ou d'un coléoptère. C'est pourquoi nous nous attacherons également à noter la présence d'un maximum de niveaux taxonomiques supérieurs (phylum, classe, ordre...), même si les spécialistes des groupes en question font défaut pour une détermination spécifique.

Le rendez-vous approche

Wilson et ses collègues ont inventorié 1904 espèces le 4 juillet 1998 à Walden. Cette première journée de la biodiversité a fait des émules. 2088 espèces ont été identifiées en 2003 en Allemagne, alors que les naturalistes normands ont totalisé 1523 espèces les 14 et 15 juin 2008 à la Courbe dans l'Orne. Qu'en sera-t-il en Bretagne ?

Rendez-vous est pris pour les 5 et 6 juin 2009 dans le golfe. L'inventaire débutera le 5 à 17h00. Nous vous attendons. ■

APPEL AUX BÉNÉVOLES POUR LES 50 ANS !

C'est la dernière ligne droite avant la grande fête anniversaire des 5-6-7 juin sur le golfe du Morbihan ! Pour pouvoir proposer un événement de qualité - comme en atteste le programme ci-joint - nous avons besoin de toutes les forces bénévoles possibles. Nous vous proposons donc de donner un coup de main à l'équipe d'organisation et de participer ainsi au Défi pour la biodiversité. À la fois en amont : pour tout ce qui concerne l'affichage et la distribution dans les petits commerces des documents de communication - office de tourisme et autres lieux stratégiques, dès le mois de mai ; et pendant l'événement pour vous associer à la mise en place. Quoi faire ? Toutes les réponses à vos questions sont désormais sur le site web de Bretagne Vivante, où une large partie est consacrée au Défi. Notez que vous pouvez même vous inscrire directement sur le site Internet en précisant vos disponibilités ainsi que l'aide que vous souhaitez apporter. Une fois ce formulaire reçu, nous ne manquerons pas de vous recontacter. À vos souris ! **Participez au Défi en vous inscrivant sur le site de Bretagne Vivante : www.bretagne-vivante.org.**



Il est aujourd'hui flagrant qu'une part largement majoritaire de l'activité d'une association comme Bretagne Vivante repose sur le partenariat. Public pour l'essentiel, il tend à se développer dans le champ du privé, porté par des avantages fiscaux non négligeables, une pré-occupation devenue plus partagée et des partenaires publics qui nous y poussent.

Visite de l'entreprise Loïc Raison, partenaire de Bretagne Vivante.

Bertrand Rivoal,
Directeur de Bretagne Vivante
Bernard Guillemot,
Président de Bretagne Vivante

Le partenariat est donc aujourd'hui devenu le garant du maintien de nos activités, du moins de celles qui nécessitent des financements pour assurer des investissements ou le recours à une équipe salariée. Nous y sommes condamnés pour le meilleur, et en tâchant toujours d'éviter le pire.

Le partenariat incontournable

Car il est tout un volet de nos actions, celles entièrement bénévoles, qui ne réclament aucun partenariat même si elles en sont souvent à l'origine. Ainsi, participation aux commissions institutionnelles, suivis naturalistes de certains sites, organisation de sorties, sont autant d'activités, qui, sans le soutien d'une entreprise ou de la collectivité perdurent et fondent encore la raison d'être de l'association. Bien sûr, sur cette base, il est imaginable de développer des projets hors partenariats. La

nécessité de moyens pour conduire des projets n'implique pas automatiquement la signature de convention ou l'octroi de subventions. Il est une source de financement qui le permet : celle venant des adhérents ou des donateurs. Mais sur ce terrain-là nous ne sommes pas brillants ! À peine plus de 4 % de nos recettes en 2008 par exemple. Même Greenpeace qui revendique 11 5000 adhérents en France, en compte 400 000 en Allemagne. Est-ce un état d'esprit français à la différence des anglo-saxons ou des germaniques, le manque de lisibilité, de moyens de communication, de difficulté à valoriser l'action locale, de terrain... ? Justement, voilà qui fait notre particularité : cet attachement au local, l'ancrage de notre action sur des sites parfois terriblement modeste, jusqu'au clocher d'une église ! S'il est imaginable que sur des mots d'ordre planétaires facilement partagés la mobilisation suive, et encore difficilement, comment concevoir le développement ou la valorisation de l'action locale sans partenaires ?

Le partenariat nécessaire

Ainsi sommes-nous partenaires de l'État, des collectivités locales, de quelques entreprises, pour conduire notre action. Un partenariat légitime et légitimé quand il s'agit de conduire une « mission de service public » comme la gestion d'une réserve naturelle nationale par exemple. Un partenariat que nous essayons chaque jour de conforter avec les collectivités locales pour ce qui concerne l'éducation à l'environnement. Aussi parce qu'il nous semble important que dans ce domaine, la convention de partenariat prime sur l'appel d'offre. L'outil « anti-partenariat » par excellence et de plus en plus en vogue parce qu'il faut se protéger de ce que pourrait dire le juge ! Voici donc une première limite au partenariat : la loi du marché. La nécessaire mise en concurrence qui de plus en plus met à mal des années de confiance, des relations éta-

blies entre élus et bénévoles qui ne sont pas forcément des avantages ou passe-droits, mais le reflet de compétences qui s'accompagnent d'une histoire et d'une culture.

La limite à ne pas franchir

Certes, il faut savoir ici aussi poser la limite. Elle est là, la principale difficulté du partenariat, en définir la limite. Celle qui fait basculer du compromis à la compromission. Les débats maintes fois renouvelés, particulièrement quand il s'agit de partenaires privés, montrent que cette question ne peut être tranchée facilement. Chaque cas est particulier et exige systématiquement transparence et honnêteté. Quelques principes tout au plus peuvent guider le débat : avoir le temps de le mener ; examiner les contreparties demandées sans pour autant que le fait qu'il n'y en ait pas suffise ; exiger un engagement du partenaire pour aller au-delà d'un « coup »...

Il y aura toujours des récalcitrants, des prudents, des lucides diraient certains ! Il restera à examiner « simplement » si cela fait avancer la « cause », en l'occurrence la meilleure protection et la meilleure connaissance de la nature. Laissons à chacun le soin de tirer la conclusion : certes la sensibilité à la nature ou l'environnement a progressé mais les menaces sur la nature continuent de progresser, la perte de biodiversité ou les

changements climatiques sont des réalités difficiles à nier aujourd'hui... Faut-il alors se radicaliser ou poursuivre un lent travail de partenariat qui localement, dossier après dossier, confetti après confetti, voit aboutir quelques satisfactions, ou pas ! Combien de surface naturelle bâtie en Bretagne en 20 ans par rapport à la surface ayant bénéficié de moyens de protections, et pas seulement d'un statut ?

Construire le dialogue

Au-delà de ce débat sur les limites du partenariat et sur sa légitimité même, il est intéressant de se pencher sur ses évolutions. Longtemps, les associations de protection de la nature (comme les autres ?) ont vu dans les pouvoirs publics et les collectivités, et plus encore dans les entreprises privées, des financeurs plus que des partenaires. On venait voir la commune ou l'intercommunalité, le département, la Région, l'antenne ministérielle en Région (la DIREN pour ce qui nous intéresse) au gré des dossiers à financer ou des réponses que l'un ou l'autre avait pu nous apporter ! Et puis les politiques environnementales des uns et des autres se sont considérablement étoffées. Avec elles des exigences ou des ambitions politiques sont apparues, et puis des services, des professionnels capables aussi de juger du fond de nos dossiers, de contredire notre expertise ou du moins de l'interroger. D'expert,

reconnu dans le meilleur des cas, nous voilà devenus partenaire potentiel. À défaut d'experts nous pouvions aussi être reconnus comme des râleurs invétérés mais à qui il était bon d'accorder quelques soutiens, parfois juste pour se donner l'image de... Ajouter à cela le renforcement des mesures visant à la soi-disant transparence des marchés publics et c'est tout un système relationnel qui est à réinventer.

Il convient d'abord d'apprendre le langage politique. Faire avancer les idées auxquelles on croit c'est souvent se battre pour qu'elles remontent sur la pile des nombreuses autres priorités auxquelles l'élu doit faire face. C'est de ce dialogue avec le politique, et l'on pourrait faire le parallèle avec le chef d'entreprise (même si c'est là un langage un tout petit peu différent), que naît le partenariat, la recherche du compromis, la construction d'un projet commun.

Il semble que dans ce champ du dialogue, de l'apprentissage d'une langue commune, nous avons encore du chemin à faire, les uns comme les autres.

Organiser le dialogue

L'une des étapes importantes de ce chemin, semble-t-il, est de déterminer, avec plus de précision, le « qui fait quoi ? ». Quelle place les techniciens, quotidiennement au contact des partenaires, parfois même des élus, doivent-ils assumer ? Et comment assurer le transfert des mots d'ordre, des nouvelles mêmes, à une sphère bénévole qui longtemps a eu l'habitude de gérer seule et parfois se retrouve encore porteuse de revendications qui sont en décalage avec ce que les salariés peuvent vivre sur le terrain ? La professionnalisation de notre secteur a certainement permis le développement d'une expertise nécessaire mais ne s'est pas toujours accompagnée d'un souci organisationnel. Aujourd'hui, cela génère un risque dans la nature même du partenariat qui s'établit. Son objectif est-il avant tout de faire progresser des idées et donc un but réellement non lucratif, ou de maintenir des moyens d'actions, salariés notamment ? La question mérite d'être posée car elle est l'élément principal qui permet de répondre aux détracteurs du partenariat : il faut savoir expliquer en quoi le partenariat noué fait progresser les choses au fond et non seulement les risques que cela représente pour nos structures de ne pas le conclure. ■



Signature de la Charte des espaces côtiers bretons, le 11 avril dernier à Brest.

Goulien : Un chapitre se clôt...

Cinquante ans après sa création, la réserve de Goulien doit trouver un nouveau souffle en s'ouvrant, dans tous les sens du terme.

Alain Thomas,
conservateur de la Réserve de Goulien

Eu égard aux objectifs historiques de la réserve de Goulien, la protection des colonies d'oiseaux de mer et la sensibilisation du public à la préservation de la biodiversité et de l'environnement, le bilan de l'année 2008 n'a pas dérogé aux tendances observées depuis une longue période de temps : le déclin des colonies d'oiseaux marins, la baisse de fréquentation du public, les difficultés rencontrées dans le dialogue avec la municipalité. L'importance de ces évolutions en cours est telle que nous sommes conduit à définir de nouveaux objectifs et de nouveaux modes d'accueil du public sur la plus ancienne réserve de l'association, espace sensible du Conseil général.

Le déclin des oiseaux marins

Dans l'un des deux numéros récents de *Penn ar Bed* dressant un état des lieux de la réserve, Bernard Cadiou et Damien Vedrenne décrivent avec détails l'évolution spatiale et quantitative des effectifs d'oiseaux marins entre 1969 et 2005, ainsi que

les causes de ces variations numériques. Les dernières années de cette période laissent apparaître les effets de l'appauvrissement des ressources alimentaires pour ces oiseaux prédateurs. Que ce soit sur la frange littorale pour les cormorans, goélands et guillemots, ou que ce soit encore sur le proche océan pour les fulmars boréaux, dont les poussins connaissent des pics de mortalité soudains en milieu d'été.

La médiocrité de la reproduction en 2008 s'inscrit dans ce contexte. Contexte affectant d'ailleurs largement les colonies bretonnes dans leur ensemble, comme le montre le suivi régional coordonné par Bretagne Vivante et Bernard Cadiou.

Localement, cette érosion continue des effectifs est, malheureusement, particulièrement sensible dans la partie de la réserve ouverte au public. Ce que nous pourrions appeler « l'offre ornithologique » est devenue plus que modeste et risque de s'amoinrir encore avec l'extinction prévisible, d'ici peu, de l'ultime colonie de guillemots du Finistère.

Nos espoirs de gestionnaire reposent donc sur d'éventuels effets posi-

tifs découlant de modes d'exploitation raisonnée de la ressource halieutique mis en œuvre sous l'égide du Parc marin. Mais, même en étant résolument optimistes, nous savons qu'ils ne se feront ressentir que dans plusieurs années pour les oiseaux littoraux comme les cormorans et goélands. Pour les autres espèces, l'avenir est sombre au regard des effets attendus du réchauffement climatique.

La baisse de fréquentation du public

Depuis une fréquentation record observée au tout début des années 80 (aux alentours de 45 000 personnes), le nombre de visiteurs décroît régulièrement. La tendance ne s'est inversée qu'en 2002, avec cet effet « retour » noté dans l'ensemble des sites touristiques, un an après la marée noire de l'Erika. En 2007, nous avons enregistré 12 829 entrées, chiffre en-deçà de celui de l'année précédente. Le nouveau recul noté en 2008, 11 300 visiteurs, ne laisse aucun espoir quant à une modification de cette tendance lourde.

Nous nous sommes plusieurs fois interrogés sur les causes de cette perte d'attractivité. L'explication est évidemment multifactorielle : baisse générale de la fréquentation touristique sur le cap Sizun, détournement de l'intérêt pour la faune des sites naturels vers les équipements où celle-ci est mise en scène (aquariums comme Océanopolis), « offre ornithologique » amoindrie sur le site, moindre efficacité de nos propres méthodes d'accueil et de sensibilisation, synergie non créée entre la réserve et la Maison du Vent à Goulien.

Pour le futur, nous retenons cependant le fait que dans ce contexte de désintérêt du flux touristique pour la réserve de Goulien, les prestations de type « *visites guidées / mini-randonnées* » conservent grosso modo d'une année sur l'autre le même niveau de fréquentation alors que les visites sans accompagnement personnalisé chutent continuellement.

Un veto paradoxal

Au fil de l'histoire, plusieurs possibilités d'évolution statutaire du site ont été explorées. Dernière en date, la création d'une réserve naturelle régionale s'est heurtée de façon durable au refus de la municipalité, souhaitant marquer par là son hostilité au projet de Parc marin... Les relations s'étaient pourtant notablement améliorées avec les élus locaux et l'équipe de la réserve avait contribué au projet municipal de Maison du Vent.

Au-delà de cet affligeant paradoxe qui voit un site pionnier de la protection de la nature en Bretagne pâtir de combats d'arrière-garde et une commune se priver volontairement d'un label recherché, Bretagne Vivante est confrontée à une diminution drastique de ses moyens de fonctionnement sur le site.

Un plan de réorganisation en trois axes

Bretagne Vivante-SEPNB n'en souhaite pas moins poursuivre sa mission de veille écologique et d'éducation à l'environnement sur le site de Goulien et à partir de celui-ci sous de nouvelles formes. Elle passe par une réduction des moyens humains et une redéfinition des modalités d'ouverture de la propriété départementale. L'objectif

est de maintenir cet exceptionnel observatoire de la biodiversité et le contact avec la partie du public qui a encore le goût de la découverte.

La gestion écologique est le premier axe du plan. Les falaises de Goulien demeurent un élément de première importance du patrimoine naturel breton par la qualité des paysages et des biotopes, par le niveau actuel de certains effectifs d'oiseaux marins et le potentiel d'accueil pour ceux-ci surtout dans la perspective d'une extension du Parc marin. Il faut aussi conforter les résultats obtenus par la mise en œuvre de modes de gestion agro-pastoraux et cela même en dépit de l'exiguïté de l'espace protégé cerné, qui plus est, par un environnement agricole intensif appauvrissant la biodiversité terrestre.

Dans cette perspective, le maintien d'un poste de garde-technicien reste une nécessité pour assurer le suivi écologique permanent du site, la surveillance préventive, la gestion agropastorale et l'entretien courant des différents équipements.

Le second axe du plan concerne l'accueil du public et l'éducation à l'environnement. Après avoir soupesé les risques, dès le printemps 2009, nous proposons de rendre libre et gratuit en tout temps l'accès au parcours de visite du secteur de Kergulan qui précédemment faisait l'objet d'un droit d'entrée entre avril et août. La propriété départementale de Goulien ne constituera plus ainsi une exception problématique pour l'action du Conseil général en matière d'acquisition et d'ouverture au public d'espaces sensibles. Le visiteur sera informé qu'il pénètre dans un espace fragile, surveillé, partiellement pâturé par un troupeau et que la circulation pédestre n'est possible que sur le chemin balisé. Il est prévu un accueil pour les groupes à partir du mois de mai et des visites guidées trois jours par semaine en juillet et en août.

Pour information, nous avons, il y a quelques années, tenté de répondre à une demande d'élargissement de la période d'ouverture de ce site. Parmi les contraintes conservatoires que nous avons mentionnées figuraient le risque de dérangement des guillemots en fin d'hiver à l'amorce du processus de réoccupation des corniches de reproduction ainsi que du couple pionnier de craves à bec rouge alors en cours d'installation. Les derniers guillemots ont depuis lors déserté la falaise continentale de Kastel ar roc'h pour l'îlot de Milinou Kermaden et

ne sont donc plus exposés à un tel risque. Quant aux craves, la vitalité de la petite population reconstituée dans la réserve nous autorise à penser que l'impact devrait être nul à faible.

Cependant, la poursuite du suivi régulier du site et des espèces pourrait nous conduire à formuler des ajustements nécessaires dans le futur, par exemple pour le tracé du chemin de visite. Dès à présent, faute de création de la réserve naturelle régionale, il pourrait être souhaitable, pour asseoir la sécurité juridique du site en matière de protection de la biodiversité, de travailler à la mise en place d'arrêtés de protection de biotope en liaison avec les services préfectoraux.

Le troisième axe du plan concerne le partenariat avec les collectivités territoriales. Depuis 1999, l'équipe de gestion du site et l'association ont redoublé d'efforts pour rapprocher la réserve des actions d'éducation à l'environnement développées par les acteurs locaux institutionnels ou associatifs. La participation à la création de la Maison du Vent à Goulien, la qualité des relations et l'organisation d'actions avec la Communauté de communes ou l'équipe de gestion du Syndicat mixte de la pointe du Raz sont là pour attester cette évolution significative. Bretagne Vivante - SEPNB est plus que jamais disponible pour inscrire ses moyens humains et matériels, sa connaissance du patrimoine naturel capiste et l'originalité de ses approches environnementales dans une démarche partenariale à l'échelle du Cap.

Rendez-vous en 2059

Après avoir assumé pendant des années un important déficit budgétaire, Bretagne Vivante a dû prendre acte de l'évolution de tous les paramètres qui organisaient les perspectives de gestion du site de Goulien. Les nouvelles orientations restent dans la ligne tracée par les fondateurs. Dans un environnement marin en plein bouleversement, la réserve garde tout son intérêt en raison des suivis dont elle a fait l'objet depuis cinquante ans. Le fait de maintenir une pression d'observation sur le long terme est le meilleur moyen pour comprendre et aider à démêler les évolutions futures. ■

Des années d'acquisitions pour Bretagne Vivante

Bretagne Vivante, née SEPNB en 1959, est aujourd'hui propriétaire de 371 hectares parmi les quelques 1 800 hectares que l'association gère par le biais du "réseau des réserves". Si la maîtrise foncière n'est qu'un outil de préservation parmi d'autres, l'association a utilisé cette possibilité au fil du temps quand les opportunités se présentaient ou la nécessité l'imposait.

Maiwenn Magnier,
coordinatrice du réseau réserves

Les salines du Grand Quististre.

Depuis 1959, l'association a créé en priorité des réserves (ornithologiques) et a attendu 1968 avant de réaliser son premier achat de terrain...

L'ainée

Trevorc'h ou Trevors, sur la commune de Saint Pabu, proche du cœur administratif et historique de l'association à Brest, est la première acquisition de la SEPNB. Les raisons qui ont poussé l'association à acquérir ce bout d'îlot réside dans le fort intérêt ornithologique et des besoins de mise « en réserve » de ce sanctuaire et, sans doute, une rencontre favorable avec les propriétaires. De nombreuses actions de gestion seront entreprises pendant de longues années pour maintenir les colonies de sternes nicheuses (jusqu'à presque 1000 couples de Caugek en 1981, 500 couples de pierregarins en 1966 et 400 couples de Dougall en 1968) ; malheureusement, les sternes quitteront définitivement l'île après 1992 suite à plusieurs années de prédation (goélands) et dérangements humains. Une partie de l'île reste propriété privée et une

convention permet d'assurer la continuité territoriale des suivis et actions de gestion menés depuis 1966. Aujourd'hui, cet îlot est intégré dans le programme « *Life sternes de Dougall* » en tant que site refuge potentiel.

D'autres îlots viendront étoffer la famille insulaire : Iok dont on parlera plus loin et Rohellan, à l'ouest de la presqu'île de Quiberon, léguée à l'association par la société morbihannaise de sauvetage en mer en 2004, après quelques dizaines d'années d'un partenariat fructueux. Depuis, Bretagne Vivante oriente plutôt l'acquisition de zones insulaires ou littorales vers le Conservatoire du littoral qui en a la vocation et qui peut en sous-traiter la gestion à l'association. On évoquera l'île des Landes à Cancale gérée par Bretagne Vivante - SEPNB depuis 1961 et vendue au Conservatoire en 2006 par son propriétaire.

Les cadettes

La prairie humide accueillant l'unique station française d'*Eryngium viviparum* ou panicaud vivipare au lieu-dit "les Quatre chemins"

en Belz (56), a enfin été achetée en 2008 : englobée dans le périmètre d'un arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 1988, quelques parcelles avaient déjà été achetées en 2000. Il aura fallu attendre encore huit années avant d'aboutir à l'acquisition de ces parcelles en indivision qui, malgré leur statut, divisait une fratrie. Un travail en collaboration avec le Conservatoire botanique a toujours été indispensable pour assurer les suivis et la gestion de ce site qui a subi de nombreux déboires... incendie [volontaire ?], collaboration locale difficile, etc. Cette acquisition s'est faite au prix fort grâce au financement de la DIREN. Englobé dans deux projets, national pour un « *contrat Natura 2000* » et régional pour un « *contrat nature* » portés par le Conservatoire botanique national de Brest, on peut se réjouir des premiers résultats très encourageants à ce jour.

En 2009, dans les monts d'Arrée, Bretagne Vivante a procédé à l'échange d'une parcelle de friches qui sera transformée en cultures (de maïs...), pour récupérer des landes tourbeuses, dans le périmètre autour de la réserve naturelle du Venec. Si l'association a parfois visé l'acquisition de terrains au cœur de zones

sensibles pour en freiner la dégradation, les opportunités se manifestent aussi parfois d'une toute autre manière par des arrangements avec les agriculteurs locaux : 2,5 hectares de landes tourbeuses valent ici bien plus qu'un hectare de friches...

De belles réussites

Les anciens marais salants situés aux pourtours du golfe du Morbihan ont été, depuis de longues années, repérés par les ornithologues (et les chasseurs...) comme étant des zones d'accueil pour le nourrissage et la reproduction de nombreux limicoles et autres oiseaux nicheurs, hivernants ou migrants. C'est ainsi que les anciens marais de Falguérec (Séné) ont vite été convoités par la SEPNB pour une mise en réserve et des aménagements *ad hoc*. Si la réserve naturelle nationale des marais de Séné a attendu 1996 pour sortir des cartons du Ministère, dès 1979, la SEPNB y faisait ses premières acquisitions grâce aux dons de l'Amoco Cadiz : 14 hectares ont pu être achetés - au prix fort à cause d'une surenchère des chasseurs, à l'époque assez virulents, face à la SEPNB. À la fin des années 1980, quelques 25 hectares supplémentaires sont acquis (grâce à des dons suite à une souscription) ou loués avec des baux emphytéotiques de 99 années.

Dans cette même période, le marais de Pen en Toul, à la pointe de la commune de Larmor Baden est repéré et les propriétaires vendeurs. Afin de permettre cette acquisition qui se fera à trois partenaires (deux privés et la SEPNB), une souscription est lancée auprès de tous les habitants de la commune... Les retours ne se font pas attendre et plus de 600 personnes s'engagent à donner de l'argent pour permettre cet achat. En 2000, Bretagne Vivante revendra une partie de ses parts au Conservatoire du littoral qui intégrera alors l'indivision. Aujourd'hui, Bretagne Vivante est propriétaire de 63 % des 42 hectares acquis au total, dont 32 hectares en indivision. De gros projets avec la Région (Morgane, contrat nature) et l'État (contrat Natura 2000) ont vu le jour pour faciliter le financement des actions de gestion sur ce site : gestion de la végétation (lutte contre une espèce invasive, le *Baccharis hamifolia*), pâturage (moutons), entretien des vannes qui permettent de gérer les niveaux d'eau, sans compter l'important travail de suivis naturalistes et études spécifiques sur l'avifaune nicheuse et hivernante ainsi que les populations de poissons.

Une avancée considérable grâce à trois programmes Life

Trois programmes européens Life Nature ont permis une avancée considérable dans la maîtrise foncière des landes tourbeuses dans les monts d'Arrée et des marais de Rosconnec à Dinéault. Grâce à un trop plein financier chez nos amis anglais de la RSPB [1] avec qui un projet de restauration des landes (Life Landes 1995-1998) avait été monté et un programme porté au niveau national (LifeTourbières 1995-1998), 40 hectares ont pu être achetés dans les monts d'Arrée pour protéger landes et tourbières menacées par la déprise agricole sur les sites du Vergam et du Cragou. Le programme Life Phragmite aquatique (2004-2009) a prévu et permis l'acquisition de 39 hectares de marais qui pouvait enfin retrouver une vocation agricole par une gestion de la végétation (fauche) et des niveaux d'eau (pose de clapets dans les fossés) pour créer un accueil favorable au rarissime phragmite aquatique, sur sa route de migration post-nuptiale vers l'Afrique en provenance de la Pologne ou de la Biélorussie. Cette dynamique d'acquisitions a aussi encouragé le Conseil général du Finistère à poursuivre ces acquisitions. Dans l'avenir, on peut donc compter sur une protection importante grâce à une forte maîtrise foncière qui vient renforcer les protections réglementaires existantes, dont

le projet d'Espace Remarquable de Bretagne/Réserve naturelle régionale, qui a abouti depuis la fin de l'année 2008 dans les monts d'Arrée.

Des legs...

Le dernier en date est la propriété de Mademoiselle Paule Lapicque (Ploubazlanec, Côtes d'Armor) qui, dès 1994 griffonnait sur un papier « *j'épuise mes modestes ressources depuis 1972 à préparer mes 11 hectares à devenir une réserve écologique libre sous la protection de la SEPNB* ». À sa mort, Bretagne Vivante héritait donc de sa propriété (3 maisons en bord de mer et 11 hectares de terrains : prairies, verger, landes littorales, bois...) en échange de quoi elle s'engageait à leur maintenir une vocation de réserve biologique et d'aménager les maisons pour les « *conseillers spécialisés, conférenciers, moniteurs stagiaires...* ». À cette propriété s'ajoutait une somme non négligeable d'argent (plus de 800 000 euros en différents bons, titres et comptes bancaires), qui devront être utilisés uniquement pour l'aménagement et l'entretien de ce seul site en respectant les volontés testamentaires de la défunte.

Bretagne Vivante avait déjà une expérience en matière d'accueil pédagogique et gestion de terrain : en effet, en 1982 déjà, la SEPNB acceptait le don d'une propriété (de l'association pour le développement des œuvres sociales de la marine) en plein cœur des marais de Brière sur la commune de Donges : le domaine



Ponettes au cap Sizun.

Bretagne Vivante

du Bois Joubert « en vue d'y réaliser un centre d'initiation à la nature et aux traditions rurales et d'y implanter le siège du conservatoire biologique de Brière et du pays nantais » [2]. C'était était alors une formidable opportunité pour l'association d'implanter une structure d'éducation à l'environnement, qui a fonctionné pendant vingt ans. Une équipe permanente a fait découvrir à un public nombreux les marais de Brière ainsi que la ferme pédagogique qui accueillait animaux rustiques et locaux. Cette belle aventure s'est malheureusement terminée fin 2002, suite à plusieurs années de bilans financiers catastrophiques mettant toute l'association en péril. La maison de la nature du bois Joubert, restée propriété de Bretagne Vivante, est dès lors passée à d'autres mains extérieures.

Cet « échec » dû notamment à un manque de soutien financier des partenaires institutionnels n'a toutefois pas découragé l'association de tenter une nouvelle aventure avec la « réserve Paule Lapicque » deux ans plus tard... Ici, la donne était très différente du fait de l'enveloppe financière incluse dans le legs qui permettait d'être beaucoup plus serein pour l'avenir. De nombreuses personnes localement se sont alors mobilisées pour donner vie à ce projet qui continue son petit bout de chemin aujourd'hui (aménagement, restauration du bâti, entretien du verger, embauche d'un permanent, projet d'accueil du public, etc.). La section Trégor-Goëlo est née autour de ce projet et continue à le faire vivre. Si la présence de Bretagne Vivante n'était pas tellement visible historiquement dans les Côtes d'Armor, elle y trouve aujourd'hui alors une place importante.



Les landes du Cragou.

Des dons

Suite à la marée noire de l'Amoco Cadiz, les dons ont permis d'acheter des salines, des morceaux de marais à Séné, des souscriptions ciblées ont facilité l'acquisition de Pen en Toul et l'agrandissement de Séné. Le générosité d'adhérents orléanais qui souhaitaient investir dans « la nature » ont permis ces dernières années d'acquérir des parcelles de landes sur l'arrière de la réserve naturelle du Venec. On peut aussi mentionner le petit bois de Kerohou donné à l'association en 1981 ou encore le moulin du Reun Du au fin fond de la vallée du même nom en 1985 pour lequel on trouve dans les archives de l'association des traces d'un projet de restauration jamais abouti.

Des objectifs pas toujours atteints...

En 1973, un concours nommé « Sauvons les animaux » est lancé auprès des enfants par la biscuiterie nantaise qui versera au WWF France de l'argent pour financer des actions permettant la sauvegarde d'une espèce menacée. Le petit pingouin est élu et le WWF France donne les moyens alors à la SEPNB d'acheter un îlot où cet oiseau menacé pourrait s'installer. L'île d'Iok est choisie et achetée. Malheureusement, comme le dit, dès 1974, Maurice le Démézet, président de la SEPNB à l'époque : « Il va sans dire [...] que le simple fait d'acquérir une île [...] n'assure pas pour autant le succès de la réimplantation du Pingouin dans ce secteur. » En effet, le temps lui donnera malheureusement raison car le petit pingouin ne s'installera pas sur l'île... À tel point que Prigent Lamour, conservateur bénévole dès 1983, notera dans son rapport annuel de 1986 adressé à la coordination régionale des réserves : « Sur Yock, c'est le grand néant [...] le renard est roi [...] il consomme surtout du lapin. ceux-ci pullulent plus que jamais [...] tant que la situation est ainsi, il n'y aura jamais autre faune que le lapin [...] Si [le problème] se vérifie, nous serions en contradiction fondamentale avec l'esprit avec lequel nous sommes devenus propriétaires de l'île [...] ». Malgré tout, l'île d'Iok présente une richesse patrimoniale, paysagère et archéologique non négligeable et si les oiseaux l'ont aujourd'hui presque désertée, elle demeure un havre de paix préservé de toute convoitise de construction : la SEPNB a été plusieurs fois solli-



Les marais de Rosconnec.

Bretagne Vivante

citée pour autoriser la restauration du bâti (anciennes maisons de goémoniers) ou récupérations des pierres... Elle a toujours refusé.

La suite de l'histoire du don du WWF France est celui de l'acquisition en 1974 d'une parcelle au sud de la presqu'île de Crozon au Guern, à proximité d'autres parcelles suivies par le biais d'une convention de gestion avec 4 propriétaires... Aujourd'hui, ces terrains sont protégés à plusieurs niveaux et notamment par le biais d'un arrêté de biotope qui vise la protection du site de nidification d'un couple de faucon pèlerin depuis 1998. C'est le parc d'Armorique qui a repris les suivis et la surveillance de ce site. Finalement, le reste du magot du WWF (environ 40 000 Francs sur l'enveloppe globale de 140 000), n'a semble-t-il jamais été réclamé. La sauvegarde du petit pingouin prévue par ce don du WWF n'a pas eu lieu.

Oubliés ou presque, on peut également citer les 8000 m² du marais de Pusmen à Saint Armel achetés en 1979, dans lesquels aucune action n'a pu être menée, faute de concertation locale possible...

Des milieux

La majorité des terrains acquis (180 ha) par Bretagne Vivante sont les landes intérieures dans les monts d'Arrée. On trouve aussi d'autres zones humides intérieures (le bois Joubert dans les marais de Brière, Les Perrières, Chéméré, Quatre Chemins, Kerleguer,...) dans lesquelles on dénombre quantité d'espèces d'intérêt patrimonial (*Ranunculus nodiflorus*, *Inula salicina*, *Eryngium viviparum*, *Dactylorhiza fuchsii*...). Situées dans des zones en dehors de tout périmètre de préemption départemental ou autre, Bretagne Vivante s'est portée acquéreur de ces sites à un moment où ses finances le lui permettaient.

Du côté du milieu forestier, les bois sont très faiblement représentés (2 ha) dans les propriétés de Bretagne Vivante et pourtant la hêtraie sur chaos rocheux de la chaire des druides et le boisement des crêtes du Cragou ont un intérêt patrimonial certain.

Les landes littorales et îlots (28 ha) se trouvent en majorité dans le Finistère (cap Sizun, presqu'île de Crozon, îlots léonards) et l'île de Rohellan dans le Morbihan. Les marais et prés salés (38 ha) correspondent aux marais de Rosconnec et les anciens marais salants à la réserve naturelle des marais de Séné et à Pen en Toul.



La réserve Paule Lapicque.

Les salines (8 ha) de Mirebelle (Guérande, 44), du Grand Quifistre (Saint Molf, 44) et Léniviquel (Guérande) ont été acquises à la fin des années 1970 grâce à des dons au moment de la marée noire de l'Amoco Cadiz (1978). Pour les deux premières, « le but de cet achat est la remise en état de la saline, afin de conserver une activité salicole dans cette partie du marais » [1] et mis en location auprès de jeunes paludiers. Un fermage annuel leur est demandé en échange de l'entretien et de l'exploitation de ces salines. Acquisées à une époque où ce métier traditionnel était en perte de vitesse et les salines abandonnées, la SEPNE souhaitait alors préserver une activité humaine liée à un territoire très particulier au-delà des paysages et de la biodiversité qui s'y trouvait. Pendant de longues années, l'association s'est fait payer son fermage annuel en « nature », c'est-à-dire en sel : la mise en sac de tonnes de sel gris ou de fleur de sel et la distribution et vente de ce produit étiqueté au nom de Bretagne Vivante laissera quelques bons (ou mauvais...) souvenirs aux équipes bénévoles des sections ou des objecteurs et « TIG » [2] au siège régional. On abandonnera ce mode de paiement en 2005 car trop compliqué à gérer.

Pour Léniviquel, l'acquisition avait pour but de laisser en l'état la saline

(depuis longtemps abandonnée) ou éventuellement l'aménager pour favoriser la nidification de sternes. Si quelques sternes et avocettes manifestent un intérêt pour ce sites et les aménagements qui y ont été fabriqués depuis (îlots), on n'a pas observé de nidification récente.

Le bâti concerne la maison de la réserve du cap Sizun, du bois Joubert, de la réserve Paule Lapicque ou encore d'une partie de la maison de la réserve naturelle François Le Bail à Groix.

Le mitage : outil de maîtrise foncière

Historiquement, il apparaît que Bretagne Vivante a acquis des terrains sur un mode tout à fait opportuniste au gré des programmes financiers le permettant, des « cagnottes » ou « fonds dédiés » abondées par des dons ou des surplus d'investissements divers, des propriétaires vendeurs et des urgences naturalistes qui se présentent.

En définitive, on peut résumer les choix politiques de l'association de la sorte. Le mitage a été choisi volontairement comme outil de maîtrise foncière permettant à l'association de devenir un acteur incontournable sur de nombreux sites ; la constitution d'ensembles homogènes gérables (monts d'Arrée, Pen en Toul, Rosconnec) permet aujourd'hui de gérer plus efficacement les sites et finalement, des objectifs naturalistes très précis (sites botaniques, de nidification...) ont été retenus pour protéger définitivement des espèces et des milieux directement menacés faute de maîtrise foncière.

Si la priorité en matière de maîtrise d'usage de Bretagne Vivante n'est pas celle de l'acquisition foncière, il n'en demeure pas moins que l'association est donc toujours à la recherche de finances diverses pour pouvoir répondre en urgence quand cela s'avère nécessaire et aux besoins situés en dehors des zones de préemption des acteurs dont c'est la mission (conservatoire du littoral, conseils généraux, communes...). Les dons sont encore et toujours les bienvenus...

[1] Royal Society for the Protection of Birds
[2] extrait de l'acte notarié de cession gratuite du 6 décembre 1982, étude de Maître Jacques Lunaud, notaire à Saint Nazaire.

[3] extrait de *Penn ar Bed*, vol. 12, n°101, juin 1980

[4] Travaux d'intérêt général ; certaines personnes ayant été contraintes d'effectuer des « TIG » suite à un jugement, ont été accueillies au siège de Bretagne Vivante pour y effectuer des petits travaux de ce genre...

L'animateur a su s'adapter

Paskall Le Dœuff

Parler des 50 ans de Bretagne Vivante, c'est aussi parler de 50 ans de transmission de savoir, de sensibilisation du public à la beauté et à la conservation de la nature. Mais durant cette période bien des choses ont changé et le métier d'animateur-nature a su évoluer tout au long de ces années.

1959, guidé par un animateur passionné, naturaliste et militant, le public découvre les beautés de la nature. Nous sommes à l'époque de la visite guidée et il s'agit de transmettre la connaissance des noms et de la biologie des espèces rencontrées. L'animateur est aussi un « conteur » qui habille son discours d'humour et d'anecdotes. Sans doute le rôle de l'homme n'y est que très peu évoqué mais la nature est belle, idéale et suffisante. Un leitmotiv nous guide : il faut connaître pour protéger.

Quand arrive l'environnement !

Pas vraiment une révolution mais un regard un peu nouveau sur la nature. Cette vision plus globale de la nature – ou de l'environnement – s'accompagne d'approches pédagogiques différentes. On commence à découvrir la nature et l'environnement par les sens, par le jeu, en montrant bien que tout est lié et que l'homme est une partie intégrante du milieu. C'est une éducation à l'écologie qui explique les interrelations entre le monde physique et le monde du vivant. Le leitmotiv change un peu : il faut comprendre pour protéger.



Bretagne Vivante

Bretagne Vivante

Où l'on parle d'éducation à l'environnement

Un projet éducatif qualifié de moderne vient préciser les positions de Bretagne Vivante en matière d'éducation à l'environnement et en définir les grandes orientations. Les animateurs développent des projets avec tous les publics mais la demande des scolaires « explose » dans le cadre de conventions signées avec de nombreuses collectivités locales. Les projets autorisent des approches encore plus variées où se mêlent le sensoriel, l'émotionnel, le ludique mais aussi le scientifique. La seule connaissance n'est plus l'objectif premier. L'animateur tend à faire apprécier la nature, à la faire aimer, à s'y sentir bien. Nouveau leitmotiv : il faut aimer pour protéger.

Alors y a-t-il une vraie évolution du métier ? Oui, si l'on tient compte du fait que les méthodes pédagogiques ont changé, si l'on considère que la connaissance intrinsèque de la nature n'est plus l'objectif prioritaire, si l'on observe l'émergence de la notion de projet. Cependant, les animateurs de Bretagne Vivante sont toujours des naturalistes passionnés qui aiment montrer les beautés de la nature et les faire connaître. Ils ont toujours eu cette vision globale de l'environnement alimentée par les études et les scientifiques de l'association. Ils ont toujours eu à cœur de rendre les connaissances accessibles, d'être des vulgarisateurs, des médiateurs, des intermédiaires auprès de publics divers.

Finalement, ce qui change vraiment c'est la longueur du leitmotiv : il faut aimer pour connaître, connaître pour comprendre et comprendre pour protéger. Tout cela est le projet de Bretagne Vivante et ce que nous devons poursuivre tant dans nos animations que dans nos formations.

Recensement des terriers de blaireau

Le GMB lance une grande opération recensement des terriers de blaireau en Bretagne. L'objectif de cette opération est de décrire et de localiser au cours de l'année 2009 un maximum de sites et de mettre en place à terme, au minimum, un suivi annuel des terriers (le premier week-end de mars). Comme vous le savez, le Blaireau ne laisse personne indifférent et suscite de nombreux débats. Espèce typique du bocage, ses habitats ont été profondément modifiés dans les dernières décennies. Actuellement, son statut reste mal connu en Bretagne. C'est pourquoi nous invitons les naturalistes, les gestionnaires d'espaces naturels et le public à participer au recensement et au suivi des terriers afin de mieux connaître la dynamique de cette espèce en Bretagne.

La fiche descriptive des sites est téléchargeable sur : <http://www.gmb.asso.fr/participez.html#blaireau> en format PDF et WORD.

Toutes les fiches sont à communiquer à Laurent Mercier - 19 rue du Trieux 22200, Pommerit-le-Vicomte - loutremecier@yahoo.fr

À la recherche de conservateurs

Oyez oyez ! Bénévoles prêts à s'investir sur les réserves, ce message s'adresse à vous !

Le réseau, fort de ses 105 « réserves », regroupe aussi une centaine de conservateurs et co-conservateurs qui assurent la coordination locale des actions menées sur le site : suivis naturalistes, gestion, accueil/animation, contacts avec partenaires locaux, bilans annuels, etc. Les conservateurs bénévoles vont et viennent au gré de leurs disponibilités, envie, état de santé, motivation, etc. Aujourd'hui, quelques sites auraient besoin de renfort bénévole...

- Un(e) chiroptérologue pour les églises de Dingé (35) et la Roche Bernard (56)
- L'étang de Trunvel (baie d'Audierne - 29) cherche une personne motivée pour coordonner les actions en lien avec la section de Quimper ;
- Le cap Sizun (29) cherche un(e) intérimaire en attendant le rétablissement d'Alain Thomas ;
- Les marais de Rosconnec (Dinéault - 29) bénéficient déjà d'une équipe importante qui cherche un responsable...

Vous êtes motivé(e) et disponible ? Contactez la coordinatrice régionale des réserves : maiwenn.magnier@bretagne-vivante.org

Phragmite : la fin d'un Life ! Le début d'une nouvelle vie ?

La dernière année du programme est essentiellement une année de bilan, d'échanges et d'approfondissement de la gestion expérimentée, bien qu'un nouveau volet d'acquisitions vienne aussi compléter celui réalisé en 2006. Elle est également une année d'aboutissement avec le lancement du plan national d'action pour le Phragmite aquatique par le ministère de l'Écologie.

Acquisition de 15 hectares de roselières et de prairies subhalophiles dans les marais de Rosconnec, sur Dinéault : ce volet final d'acquisitions vient en prolongement des 39 hectares acquis au début du programme et les complète pour atteindre une réserve d'un seul tenant sur environ 54 hectares. Ainsi, l'ensemble des marais autour du hameau de Rosconnec sont dorénavant acquis par Bretagne Vivante. Cette dernière tranche d'acquisitions a été rendue possible grâce au concours financier de la société Aéro Watt, opérateur éolien, dans le cadre d'une convention de mécénat. Enfin, on peut sans conteste qualifier d'aboutissement du Life l'annonce faite par le ministère de l'Écologie en avril 2008 de lancer un plan national d'action en faveur du Phragmite aquatique. La suite du Life s'écrit donc à l'échelle nationale avec la mise en place du plan d'action de 2010 à 2014.

Info plus : les actes du séminaire de clôture du Life sont publiés dans le numéro 206 de la revue *Penn ar Bed*, en français et en anglais.

Arnaud Le Nevé,
coordinateur du programme



La plaquette fait peau neuve !

Comme vous l'avez remarqué, une nouvelle plaquette vient de sortir. Toutes les sections sont invitées à la demander au siège de l'association pour pouvoir en distribuer lors d'événements locaux.



Nouveaux tarifs

Le prix de l'abonnement vient d'être modifié à la hausse, après de nombreuses années au même tarif. Désormais, l'abonnement en tarif plein à *Penn ar bed* passe à 25 euros par an, au lieu de 24.

Le baromètre du développement durable



Voilà un an, Cohérence lançait un baromètre - inédit en France, à l'usage des associations et des citoyens pour mesurer l'engagement des communes bretonnes en matière de développement durable et solidaire. Nous vous invitons à découvrir leurs réponses, visibles sur la nouvelle version du site Internet :

www.barometredudeveloppementdurable.org

Ecogine

L'association Ecogine gère un moteur de recherche (www.ecogine.org) dont les recettes sont entièrement reversées à des associations environnementales. Depuis la création du site, ils ont récolté près de 1200 euros aux associations. Ils viennent de présenter Bretagne Vivante sur leur site web :

www.ecogine.org/associations.php

La réserve Paule Lapicque, banale et exceptionnelle

Jean-Yves Jalaber,
Conservateur de la réserve Paule Lapicque

C'est en 2003 que Bretagne Vivante accepte le legs de Madame Paule Lapicque, constitué de 11 hectares de terres et de trois bâtiments en baie de Launay, sur la commune de Ploubazlanec. Pour la fête de la nature 2009, l'association ouvrira les portes de la maison de la réserve et achèvera ainsi la première étape de son engagement : restaurer, entretenir et valoriser un patrimoine naturel et historique exceptionnels.

Née en 1909, Paule Lapicque a passé une partie de sa vie en Indochine. Rentrée en France en 1955, elle séjourne régulièrement dans la maison de son père, construite en 1904 au nord ouest de la baie de Launay. Outre le désir de « *protection des milieux naturels* » cher à son père, Paule, convaincue des risques qui menacent notre environnement, prônera et essaiera à sa petite échelle de développer l'agriculture biologique dès les années 70. À la fin de sa vie, elle aidait moralement et financièrement la création d'une Biocoop à Paimpol et s'était rapprochée des vues d'un homme comme Pierre Rabhi et de sa « *simplicité volontaire* ». Lorsqu'elle décède en 2001, Paule Lapicque lègue sa propriété des Côtes d'Armor à Bretagne Vivante. Situés à Ploubazlanec près de Paimpol, ce sont 11 hectares bordant la baie de Launay. S'ajoutent à ces terres trois bâtiments et un capital financier dont les produits permettront pour quelques années au moins, l'entretien du legs.

C'est en 2003 que Bretagne Vivante accepte le legs et mobilise rapidement une quinzaine de personnes autour de l'aventure.

Prendre la mesure du legs, 2005-2006

11 hectares de terres donc, soit trois groupes de parcelles bordant la baie de Launay. Au sud de la baie, 2,8 ha de fourrés pré-forestiers à prunelliers, genêts, ronces, ajoncs d'Europe... et la pointe de la Trinité, petite presqu'île présentant une pelouse maritime. Au centre, 2,5 ha. Un boisement (chênaie, hêtraie, houx et if) et une mosaïque de landes sur des roches volcaniques dures en affleurement (intérêt lichenologique). Enfin, au nord, sur les marges du plateau de l'Arcouest, exposées au sud, 5,8 ha de bois semi naturels (châtaigniers, pins exotiques...), de terres agricoles vierges de chimie, d'un verger et de fourrés à prunelliers et ronces. Au bas des pentes, au contact du cordon de galets littoral, les vestiges du marais qui occupait au début du 20^e siècle la baie de Launay (l'aulnaie).

Trois bâtiments s'étagent sur ce groupe de parcelles, du bord de la baie au haut du plateau (55 mètres) : Notéric, future maison de la réserve, « *la maison du milieu* », logement du garde-technicien et, en haut, un bâtiment à vocation de hangar prin-

cipalement. L'ensemble des relevés fait apparaître que, si aucune espèce exceptionnelle n'est abritée par la réserve, c'est la variété des milieux « *ordinaires* » ou « *banals* » qui fait la richesse du site au contact de l'estran.

Ces espaces naturels protégés par la volonté de Paule Lapicque s'insèrent dans un contexte d'urbanisation littorale qui nous donne plus d'une vingtaine de riverains dont il faut parfois changer les habitudes comme l'évacuation des déchets, l'arrachage de plants, l'égavage ou l'abattage d'arbres sur nos parcelles considérées comme « *sauvages et non entretenues* » !

Si les milieux comme les landes, fourrés et bois n'exigeaient pas d'interventions urgentes, les terres agricoles, les abords des bâtiments, les bâtiments eux-mêmes, non entretenus depuis plusieurs années, ont concentré les efforts des bénévoles. Chantiers d'arrachage de rumex, chardons, renouée du Japon, nettoyage des bâtiments et de leurs abords, mais aussi plantation de haies, pose de barrières, inventaire des livres et documents laissés par Paule Lapicque...

Parallèlement, les naturalistes de notre section Trégor-Goëlo organisaient des sorties ouvertes au public dont certaines avaient lieu sur la réserve.

Le projet prend corps 2007

En 2007 est établi le plan de gestion de la réserve. Il préconise le maintien et la valorisation de la mosaïque d'habitats et de micro-habitats, garants de la diversité faunistique et floristique. L'emploi d'un garde-technicien soutenu par une aide régionale pour trois années, habitant sur place, apparaît alors nécessaire pour assurer la permanence de l'entretien, bâtiments et terres.

« *La maison du milieu* » bénéficie alors d'une restauration en éco-construction. Cela inclut, outre les énergies renouvelables (solaire, bois) et des matériaux écologiques, un système de phytoépuration et des toilettes sèches. Étant sur place, Yann Le Brigant a pu effectuer les travaux d'entretien nécessaires aux limites de la réserve, mener les terres agricoles non cultivées en prairies naturelles (pacage par trois brebis et fauches tardives) et faciliter les rapports avec les riverains, tout en s'investissant dans les travaux de bâtiment permettant de réduire l'appel aux entreprises.

Quelques chantiers ont réuni les bénévoles autour de la plantation de haies ou de l'éradication des mimosas sur des secteurs de landes et les animations naturalistes ont été reconduites. Enfin, la récolte des pommes du verger est devenu un rendez-vous pour les membres de la section qui y sont invités ainsi que les riverains qui le souhaitent.

Mai 2008, première ouverture au public

Imaginée l'été 2007, la journée porte ouverte centrée sur l'éco-construction a eu lieu au printemps 2008, les travaux étant achevés sur la maison du milieu. Le succès marqué par le nombre et la qualité des visiteurs, plus de 1 200, montre que cette présentation de la réserve et de Bretagne Vivante était attendue. Si plusieurs visiteurs sont venus attirés par le chantier d'éco-construction, beaucoup ont profité de cette porte ouverte pour parcourir le site et découvrir nos projets.

Le succès de cette journée nous encourageait à mettre en route le dernier chantier important permettant à la réserve de devenir pleinement « opérationnelle », de

prendre sa place comme un des trois « sites nature » du territoire intercommunal.

Mai 2009, Notéric devient Maison de la réserve Paule Lapicque

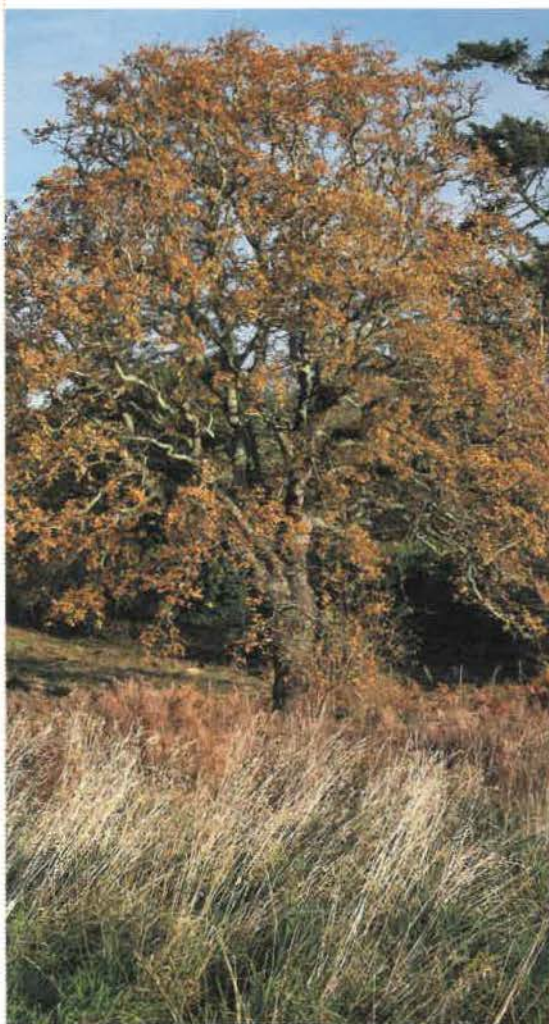
Notéric, construite en 1904, par le père de Paule Lapicque, située au bord du GR 34, devient Maison de la réserve. Si les travaux de mise hors d'eau (couverture, huisseries, gros œuvre maçonnerie, terrassement) sont effectués par des entreprises, tout l'aménagement intérieur (menuiserie, électricité, enduits terre, isolation laine de mouton, peinture) est effectué par les bénévoles. Aidés à 25 % par le Pays Trégor Goëlo (fonds régional), les travaux sont financés par les disponibilités du capital financier du legs. La disponibilité particulière de certains bénévoles lors de l'automne 2008 et de l'hiver 2009 s'est avérée précieuse et essentielle.

À l'étage, Notéric doit abriter, outre un bureau, un centre de docu-

mentation et une pièce regroupant différentes collections.

Le rez-de-chaussée permettra des expositions temporaires dans un espace convivial (nous avons gardé et restauré le piano de Paule Lapicque). L'entrée de la maison est consacrée à une exposition permanente qui présentera la réserve : illustration du site, cartographie, points forts naturalistes des différentes unités géographiques, thèmes transversaux comme l'évolution du paysage de la baie de Launay, l'écoconstruction ou le jardinage biologique. Cet espace est envisagé comme le point de départ de visites libres du site comprenant des documents, des guides, pour parcourir les sentiers thématiques de la réserve.

Depuis le printemps 2008, une volonté environnementale marque la politique intercommunale Paimpol-Goëlo. La réserve Paule Lapicque de Bretagne Vivante est un des trois sites nature du territoire, avec le massif forestier de Penhoat Lancerf et l'abbaye de Beauport. La complémentarité des atouts de ces sites permet d'envisager des synergies qui s'exprimeront lors de la fête de la nature en mai 2009. Rendez-vous les 16 et 17 mai !



Des bénévoles impliqués

Jean-Claude Camille est délégué de la section Trégor Goëlo dont Anne Menguy est trésorière. Jean-Yves Jalaber est conservateur de la réserve, épaulé par Samuel Gautier (groupe projet) et Daniel Philippon (groupe naturaliste), conservateurs adjoints. Tessa Vidal (administratrice de Bretagne Vivante) particulièrement investie comme les autres bénévoles, chacun selon ses compétences et en fonction de sa disponibilité. Paul Bougis, Yannick Le Corre, Christine Favenec, Claude Guérin, Julien Herleur, Dominique Lebreton, Nathalie Massé, Magali Salza, Philippe Serent, Gérard Sternberg, Cédric Vidal, Pierre Zahra, Brigitte Lorella qui a réalisé l'inventaire lichenologique, et Anne Jalaber qui nous quitte pour une région plus au sud. Certains avaient connu Paule Lapicque, d'autres apportaient leurs compétences naturalistes et d'animation nature ou leur implication dans la vie communale et intercommunale ; tous leur énergie bénévole.

Pourquoi la mise en défens des sternes de l'île aux Dames ?

Gaëlle Quemmerais-Amice
et Yann Jacob

Aujourd'hui il est évident que le piégeage du vison d'Amérique ne suffit plus pour maintenir l'unique colonie de sterne de Dougall française. D'où l'idée de la mise en défens...

On ne présente plus le vison d'Amérique, introduit en France pour sa fourrure et redoutable prédateur des colonies d'oiseaux marins. Son impact sur les sternes de Dougall, que leur mode de nidification semi-souterrain rend particulièrement vulnérables, est très important compte tenu de la petite taille de la population française (moins de 100 couples au début des années 1990, une soixantaine aujourd'hui). La première attaque sur les sternes de l'île aux Dames a eu lieu en 1991. Elle a fait 54 victimes parmi les sternes de Dougall adultes. La seconde s'est produite en 1996 avec seulement deux poussins et un adulte de Dougall touchés. Mais elle fut suivie immédiatement d'un nouvel épisode sanglant en 1997 où 49 sternes de Dougall adultes ont été tuées. La pression de piégeage considérable a permis de protéger la colonie jusqu'en 2006 où la prédation a recommencé, participant à l'abandon de la colonie avec l'aide d'un faucon

pèlerin et du mauvais temps. En 2008, 37 sternes de Dougall adultes et quelques poussins sont tués, soit 32 % de la population reproductrice française.

Un projet de clôture grillagée

Bretagne Vivante, dans le cadre du Life sur la sterne de Dougall, a donc décidé d'intervenir de la seule façon qui assure la protection intégrale de la colonie : la pose, sur une semelle en béton de 10 cm de haut, d'une clôture grillagée de maille 26 mm, de 175 m de long, de 1,20 m de hauteur et enterrée sur 30 cm. Un fil électrique, de type agricole, et quelques pièges à l'extérieur du périmètre complètent cet équipement. Amovible en hiver, il permettra de protéger la colonie de l'île aux Dames de toute attaque de prédateur terrestre pendant la reproduction de mai à août.

24 tonnes de matériaux nécessaires

Les travaux sont compliqués par le caractère insulaire du site. En effet le temps de travail sur l'île aux Dames est tributaire de la marée et bien plus qu'ailleurs de la météo. C'est en partie ce qui explique le choix de l'hélicoptère pour l'acheminement des 24 tonnes de matériaux nécessaires aux fondations. Ce mode de transport était aussi le moins cher, le plus simple et le plus rapide. Avant de débiter les travaux il a fallu préparer le terrain et creuser une tranchée de 60 m, destinée à accueillir la partie enterrée de la clôture. Heureusement, les bénévoles de Bretagne Vivante ont mis la main à la pâte et une seule belle journée de février a suffi à cette opération. L'arrivée des matériaux le 3 mars a lancé le début des travaux, menés par Pierre Le Floc'h aidé par trois personnes des entreprises AGSEL et Hercule Petits Travaux. Mi-mars le soubassement en béton est terminé et la clôture est installée depuis Pâques. Nous vous tiendrons au courant de

l'avancée du chantier ainsi que de l'efficacité de la clôture. D'autant plus que la menace est toute proche : le 17 mars 2009 Yann Jacob voyait et entendait un vison crier sur l'île Stérec à quelques encablures de l'île aux Dames. Le 18 mars, un autre vison (ou le même ?) est vu par Gildas Monnier et Pierre Yvorra sur la presqu'île de Barnenez et deux autres individus sont capturés sur le littoral de Plougasnou le week-end suivant...

Retrouver toutes les actualités photos et vidéos du chantier et du Life Dougall sur :

<http://www.life-sterne-dougall.org/actualites-sterne.php>



Bretagne Vivante



Un Guillemot pas comme les autres

Pas facile de faire le portrait d'un « Grand Sachem » adhérent de Bretagne Vivante depuis 1972. Portrait de Bernard Guillemot, après recueil de témoignages auprès de son entourage, échanges de mails, contacts téléphoniques et lors d'une sortie sur l'estran à Pornichet.

Michel Maïol
et Gwénola Hervingant

Né à Saint-Sébastien, sur les bords de la Loire, (c'est une prédestination pour devenir ingénieur hydraulicien), Bernard participera aux activités de différents groupes ornithologiques, CORA, FRAPNA et prendra même la présidence du GOT (Groupe Ornithologique de Touraine), tout au long de sa longue carrière à EDF

« La coche du siècle »

Cette fibre naturaliste a laissé des souvenirs à ses enfants, Céline se rappelle de l'un d'eux...

« Le jour d'un départ en vacances : les 3 enfants, Bernard, Michelle et le chien dans la Simca 1100... c'était déjà un peu serré. Mais c'était sans compter le chargement du coffre : jumelles KOWA, appareil photos et divers objectifs... livres d'ornithologie...

Et bien sûr la tente. Table, chaises, matelas ?... Certainement pas, nous ne sommes pas esclaves de notre

confort, nous ! Tout au plus un vague matelas de fougères coupées sur place fera-t-il l'affaire. Et encore. C'est trop de confort. Là, c'est sûr, on s'embourgeoise !

Voilà déjà quelques heures que l'on roule (« Quand est-ce qu'on arrive. Taisez vous les enfants. Arrêtez de vous disputer. Si je m'arrête ce sera une fessée chacun ! »)... Bref, la même complainte que dans toutes les familles, quand soudain : « Michelle, mes jumelles. Michelle, tiens le volant. Michelle, vite, vite, mon Peterson... Ah, mais oui, c'est ça, la rémige gauche, la cerne autour de l'œil, le bec renflé. C'est la coche du siècle ! » Et tout cela en conduisant ! Ah, elles sont loin les formations sécurité subies à EDF !

Mais cela n'est rien. On ne compte pas les demi-tours en urgence sur la route afin d'identifier des dépouilles d'animaux écrasés (pour faire un Atlas faunistique). Ou encore les souvenirs de vacances « tout à fait charmants » : une collection de pelotes de réjection, à disséquer dans le sous-sol (comme ça, ça prolonge les vacances), une mue de vipère, un crâne de ragondin avec sa belle dentition jaune

Bretagne Vivante



(du plus, bel effet dans la bibliothèque du salon) et j'en oublie des meilleures.

Une fois sur place avec lui, les activités sont variées : scoubidous au pied des falaises, observer le Tichodrome, dessins ou pichenette au bord des chemins (encore un oiseau au nom barbare à observer)... Notre préféré, c'était le Cincle plongeur (super, une balade près de la rivière...). Et il n'y avait ni Play Station ni Game boy à l'époque !

En somme, une enfance de rêve. Il faut croire que nous n'avons pas été dégoûtés car, si aucun de nous ne pratique l'ornithologie, nous avons tous les trois une formation et des métiers proches de la nature ».

Son calme est parfois pris en défaut sur des thèmes comme la chasse par exemple, ou encore sa persévérance à apprendre à jouer de la bombarde (selon son entourage). Bernard, durant sa carrière pro, n'a jamais perdu de vue sa Bretagne, la fréquentation des festou-noz est quelque chose d'indispensable pour se détendre avec Michelle. Ce sont de vrais fidèles à leurs cours de danse bretonne à Couëron.

Un sens profond du collectif

« Je crois que sa force vient de ce qu'il a su allier un esprit d'ingénieur prudent, rigoureux et sachant l'importance du collectif, avec celui d'un naturaliste de terrain dont l'expérience tempère

ce qui serait trop théorique sans cela » témoigne François de Beaulieu. « Il est aussi quelqu'un qui n'a pas d'ambition personnelle mais un grand sens de l'abnégation et beaucoup de modestie. Tous ceux qui lui ont fait confiance ne l'ont pas regretté. Il a su éviter à l'association bien des déchirements et des difficultés. C'est un modérateur prudent qui sait écouter et n'abuse jamais de son pouvoir. Il a un sens profond du collectif et de l'associatif. Il sait étudier les dossiers en profondeur. On peut aussi souligner que Michelle a aussi joué un rôle très positif et l'association lui doit aussi beaucoup. Il s'est toujours intéressé aux questions d'aménagement du territoire mais est toujours resté curieux des questions naturalistes. Il demeure passionné de castors (sur la Loire) et de mammifères, plus que d'oiseaux. »

Luc Raoul, l'ancien directeur, tente, à son tour, de résumer le personnage :

« Une force tranquille. Une pensée aboutie même si elle n'est pas toujours synthétique. Une personne très respectueuse de tous les membres de l'association. Un président très soucieux de la place de chacun et notamment du partage des tâches entre bénévoles et salariés. Un investissement en temps très important, une grande disponibilité. Un grand monsieur... et pas que par la taille ! On peut juste lui reprocher sa vieille voiture qui ne faisait pas très classe pour le président d'une des plus importantes associations de protection de la nature et de l'environnement de France. »

Mais c'est aujourd'hui fini : Bernard a opté pour la voiture neuve. À la question : Bernard, après 12 années passées à la présidence de Bretagne Vivante, si cela était à refaire, signerais-tu ? : « Oui sans hésiter ».



PLAN DÉPARTEMENTAL D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PDEDMA) DU FINISTÈRE POUR LA PÉRIODE 2008/2018

Michel Beucher

Après trois ans et demi de révision, 32 réunions ou journées techniques, le nouveau PDEDMA du Finistère a été soumis à enquête publique du 2 février au 6 mars 2009. Travail collectif entre les élus des différentes collectivités ou syndicats, les services départementaux ou de l'État concernés, les professionnels du déchet, publics ou privés, les chambres consulaires, l'Ademe, les associations ; Bretagne Vivante y a tenu sa place comme dans les deux plans précédents.

Une situation très différente de la décennie précédente mais une problématique identique

Grâce à la loi de 1992 dite loi « déchets » et l'interdiction à partir de 2002 de l'enfouissement des ordures brutes, l'état de la filière « déchets » dans le Finistère en 2008 est très différent de ce qu'il était en 1996, date de l'adoption du premier plan départemental. Les décharges sauvages et décharges brutes (décharges communales non autorisées) ne font plus partie de notre actualité (même si les réhabilitations ne sont pas terminées). La collecte sélective des emballages (1/3 de la poubelle) a été mise en place. Le réseau de déchetteries couvre l'ensemble du département. La quantité d'ordures ménagères résiduelles à traiter est en diminution même si le gisement global est en augmentation de par l'efficacité des déchetteries. Les marges de progression se situent maintenant au niveau de la réduction des gisements (en particulier les déchets verts), de la valorisation de la part fermentescible de la poubelle (1/3) et au niveau de l'amélioration des filières des déchetteries.

Le premier plan finistérien élaboré à partir de 1993 et réactualisé en 2000 a permis une première évaluation des gisements, l'inventaire des outils, un début d'organisation des filières et a permis de définir les premiers objectifs mais il s'est construit autour des quatre UIOM (Usines d'Incinération des Ordures Ménagères) qui venaient d'être mises en place. Notre connaissance de la situation est maintenant beaucoup plus fine mais les usines viennent d'être rénovées et mises aux normes à grands frais, ce qui a encore obligé à organiser la filière autour de l'incinération pour la durée du Plan. Comme en 1996 nous sommes toujours également confrontés au manque d'Installations de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) et de ce fait aux exportations de déchets hors département (5500 camions par an).

Un travail de compromis qui aurait pu être plus ambitieux

Même si un certain nombre de ses propositions ont été prises en compte, Bretagne Vivante, membre de la commission plénière de révision du Plan, n'a pas voté le texte. Pourquoi ? Le champ d'application du Plan : réglementairement les déchets concernés par le PDEDMA sont les déchets non dangereux et les déchets non inertes produits par l'ensemble du département, quelque soit leur origine. Le Conseil général, reprenant au Préfet, en 2005, la compétence de l'élaboration du plan, a considéré que le Plan concernait les déchets collectés par les collectivités, par le service public et non ceux des entreprises. L'important travail de collaboration avec les chambres consulaires réalisé pendant l'élaboration du premier plan, sous la présidence du préfet, n'a pas été renouvelé ici. Il est simplement proposé dans le cadre de l'application à venir du plan de reprendre ce travail. Il en découle que :

- Les chiffres donnés en attendant pour les DIB (Déchets Industriels Banals) sont des évaluations, sur des bases nationales, trop vagues pour une réflexion sur les nouveaux outils à mettre en place. Ces déchets des entreprises (assimilés aux déchets ménagers) ne sont considérés que comme des variables d'ajustement pour les outils des collectivités et ils ne sont pas pris en compte dans les synoptiques des flux contrairement à ce que demandent les textes. Nous prenons du retard en perdant des occasions de synergie et de partenariat pour de nouveaux outils.

- La non-prise en compte des DIB fait que les efforts de réduction des tonnages sont inférieurs à ceux demandés au niveau national. Ne prenant en compte que les déchets ménagers au sens strict, sans les assimilés (DIB et même déchets des artisans et commerçants estimés à 20 %), notre département considère que nous avons déjà atteint les objectifs nationaux et que nous n'avons plus les mêmes efforts à fournir. Or, ces objectifs nationaux sont donnés pour l'ensemble des déchets ménagers et assimilés. De ce fait, le scénario présenté comme « *ambitieux* » l'est beaucoup moins. En 2018, nous atteindrons tout simplement ce qui est fixé nationalement.

Malgré notre demande, l'évaluation de tout autre type de valorisation énergétique que l'incinération, particulièrement celle de la matière organique, a été refusé. Deux études ont pourtant été réalisées dans le département sur les gros producteurs de fermentescibles. Nous n'avons pu obtenir de simulation avec les deux filières complémentaires de valorisation énergétique : méthanisation et incinération. La collecte sélective des fermentescibles, même chez les gros producteurs, n'est pas proposée dans le Plan. Au regard des chiffres on peut comprendre : sans même la prise en compte de la valorisation de la matière organique, le plan montre déjà des vides de four en 2018. Il n'est pas

question de remettre en cause les quatre usines avant 10 à 15 ans étant donnés les investissements engagés mais il n'est pas précisé en quoi va consister leur optimisation. Pour nous, la valorisation énergétique n'est pas forcément l'incinération. Rappelons qu'au fur et à mesure que les enquêtes épidémiologiques vont aboutir, l'incinération des déchets sera soumise à des contraintes de plus en plus fortes donc verra une augmentation de ses coûts. La réflexion sur le renouvellement ou non des outils de traitement (qui aurait dû avoir lieu avant la mise aux normes au vu des chiffres présentés maintenant) est donc encore reportée. La création d'une commission de veille technologique et de réflexion sur le devenir des outils actuels a cependant été acceptée et doit être créée avant 2013.

Des avancées certaines pour l'amélioration de la filière :

Dix points essentiels peuvent être notés :

- La prise en compte de la dernière directive européenne et du Grenelle de l'Environnement avant même leur traduction dans les textes nationaux
- Les objectifs d'organisation et d'intégration territoriale.
- Une filière minimale, hiérarchisée et complète, par territoire en accord avec le principe de proximité.
- La mutualisation et la complémentarité des outils et des territoires.
- L'amélioration et la mise aux normes des deux usines de compostage du département (qui ont vocation à traiter la matière organique de chaque secteur).
- La définition du Déchet Ultime (DU) et ses conséquences dans la mise en application.
- La création d'une commission de suivi, pour la gouvernance et l'application du Plan, ayant la possibilité de faire évoluer le Plan en cours de route, avec des moyens associés.
- La coordination des actions des collectivités au niveau départemental pour une meilleure efficacité : mêmes objectifs, mêmes indicateurs, mêmes fiches d'action...
- La proposition de transport des déchets ultimes alternatif à la route.
- La prise en compte des déchets toxiques des ménages dans un but de réduction de la toxicité des déchets ménagers.

Une réelle volonté de progrès mais au final :

On constate une rupture entre la volonté affichée et les préconisations. Les quatre UIOM, rénovées à l'identique, constituent encore dans ce plan l'ossature de notre filière déchets et bloquent l'amélioration vers des réductions de gisement plus importantes et vers la valorisation de la matière organique. Etant données les contraintes de notre département en termes de stockage de déchets ultimes (toujours hypothétique après 12 ans de priorité), nous n'avons pas de position de principe contre l'incinération pour le Finistère mais nous pensons qu'elle doit être réduite au minimum. Avec les efforts que nous proposons, deux UIOM seraient suffisantes dès 2018 et deux pourraient être reconverties.

Le plan n'est qu'un cadre élaboré par le Conseil général. Nous espérons donc que les collectivités, chargées elles de la collecte et de la valorisation matière iront au-delà des objectifs fixés par ce Plan pour la réduction des gisements et de la poubelle résiduelle. ■

DEUX MOIS EN BRETAGNE AVEC MON SAC À DOS ET MA CANNE À MOUCHE



GEORGE HARRISON

1868

Quand nos rivières plaisaient aux Anglais

C'est à la bibliothèque de l'Université de Yale que Paul Troël et Pierre Phélipot ont déniché un exemplaire du rarissime ouvrage publié par George Harrison en 1868. Ils en livrent une traduction annotée et impeccablement éditée.

On le sait, nombre d'Anglais traversaient la Manche pour profiter – déjà – des tarifs hôteliers et des rivières et territoires de chasse qui n'étaient pas encore mis à mal en profondeur (mais n'idéalisons pas trop). Leur savoir-faire a contribué à développer une véritable école populaire de la pêche à la mouche et leurs chiens ont contribué à la création de l'épagneul breton. À la différence de nombre de ses compatriotes, George Harrison ne pose pas un regard condescendant ou moqueur sur les Bretons. L'auteur marche beaucoup, pêche un peu partout et note à la volée ce qui l'intrigue ou pourrait être utile à ses amis pêcheurs. Sa précision permet de retrouver les sites et de se figurer ce qu'étaient le Trieux, l'Ellé, le Blavet en 1868.

FdB

GEORGE HARRISON,
**DEUX MOIS EN BRETAGNE AVEC MON SAC À DOS ET MA
CANNE À MOUCHE**,
100 PAGES, ILLUSTRÉ, TIRAGE DE 500 EX. NUMÉROTÉS,
À COMMANDER À P. PHÉLIPOT, 43 RUE DU GORRÉQUER,
29300 QUIMPERLÉ, 1868 (2009)
25 € PORT COMPRIS

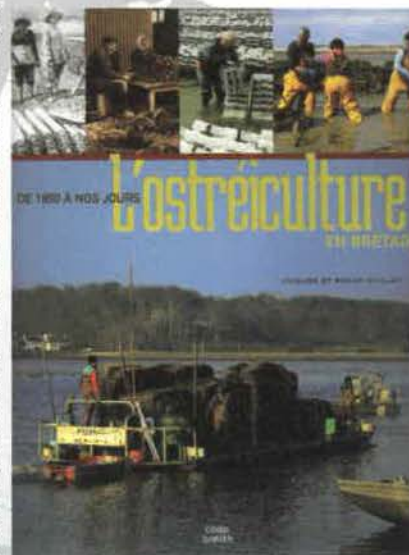


Ardoises en Bretagne

Voilà un ouvrage que tous les passionnés de patrimoine géologique se doivent d'acquiescer. Il brosse un beau panorama sur l'ardoise en Bretagne en déclinant toutes les manières dont les hommes se sont ingénies à l'exploiter et la valoriser. C'est magnifiquement illustré de documents anciens et récents. On regrettera seulement qu'un chapitre n'ait pas été consacré à la façon dont la nature a aussi su exploiter les carrières créées par les hommes, que ce soit à l'air libre ou dans les galeries qui s'enfoncent sous terre.

FdB

LENA GOURMELEN,
ARDOISES EN BRETAGNE,
COOP BREIZH, 2008. 22 €



L'Ostréiculture en Bretagne de 1850 à nos jours

L'ostréiculture marque fortement les paysages et l'économie littorale. Sa longue histoire méritait d'être contée. Cependant le véritable intérêt de ce livre est de montrer que ce fut une longue aventure humaine au péril de la nature et... des hommes. Mieux encore, Ronan et Jacques Guillet qui connaissent tous les acteurs de cet univers si particulier aident à comprendre les extraordinaires modifications intervenues depuis quelques années et l'immense incertitude qui prévaut aujourd'hui dans le monde des huîtres. Pour mieux aborder les questions d'écologie du littoral, voilà un ouvrage exceptionnel. Ajoutons que les photographies inédites et rares sont de plus parfaitement légendées, ce qui en fait bien plus que des objets purement esthétiques comme dans trop d'ouvrages réalisés à la hâte.

FdB

RONAN ET JACQUES GUILLET,
**L'OSTRÉICULTURE EN BRETAGNE DE 1850 À NOS
JOURS**
COOP BREIZH, 59 €

Vous

dans Bretagne Vivante



Prénom, nom : **Gaëlle Quemmerais-Amice**
 Intitulé du poste : **chargée de mission pour le programme Life Sterne de Dougall et l'Observatoire des sternes**
 Domaines de compétences : **écologie, éthologie, un peu d'ornithologie, d'entomologie et d'algologie... (généraliste en tout mais spécialiste en rien !)**
 Situation géographique, territoire d'action :
Brest (coordination des actions sur les îlots suivants dans le cadre du Life sur la Sterne de Dougall : Colombière, Île aux Dames, Trevoc'h, Île aux Moutons et Petit Veizit)



Prénom, nom : **Brigitte Carnot**
 Intitulé du poste : **éducatrice en environnement**
 Domaines de compétences : **animation**
 Situation géographique, territoire d'action :
Communauté de communes de Concarneau Cornouailles et l'île aux Moutons



Prénom, nom : **Jean-Yves Le Gall**
 Intitulé du poste : **responsable de site, garde technicien**
 Domaines de compétences : **agent commissionné protection de la nature sur le département du Finistère**
 Situation géographique, territoire d'action :
Réserve naturelle d'Iroise, archipel de Molène

Questions / réponses

Bretagne Vivante : Comment es-tu entré(e) dans l'association ? Quel y a été ton parcours ?

- ➡ **Gaëlle Quemmerais-Amice** : gardiennage bénévole sur les colonies de sternes en 2006 et 2007, animation à la réserve d'Iroise à l'été 2006 puis j'ai été embauchée sur le Life Dougall en juillet 2007.
- ➡ **Jean-Yves Le Gall** : par hasard, auparavant j'étais marin pêcheur, j'ai voulu faire un essai et j'y suis resté !!!!
- ➡ **Brigitte Carnot** : Nath [Nathalie Delliou, ndlr] m'a téléphoné pour la remplacer durant un congé maternité, ensuite j'ai eu plusieurs contrats de travail, en animation sur différents sites, Brest, le Cap Sizun et Trégunc.

Bretagne Vivante : Quelles sont les missions actuelles au sein de Bretagne Vivante ?

- ➡ **Gaëlle Quemmerais-Amice** : la coordination du programme européen Life « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » et de l'Observatoire des sternes.
- ➡ **Jean-Yves Le Gall** : assurer la gestion d'après le plan de gestion en respectant la réglementation liée à ces îlots classés en Réserve naturelle nationale.
- ➡ **Brigitte Carnot** : je fais des animations nature dans les écoles de la Communauté de communes de Concarneau Cornouailles et j'interviens sur l'île aux Moutons dans le cadre du Life Dougall.

Bretagne Vivante : Quelle est pour toi l'anecdote à retenir, la plus forte émotion vécue dans le travail ?

- ➡ **Gaëlle Quemmerais-Amice** : il y a une pointe à Molène devant laquelle les dauphins passent souvent le soir au coucher du soleil, c'est bôôô ! En règle générale l'émotion est là chaque fois que j'ai le temps de me poser plusieurs heures pour observer, que ce soit une colonie de pucerons (si, si), un estran à marée basse ou une spatule blanche !
- ➡ **Jean-Yves Le Gall** : la mission de police auprès des iliens !!!!!
- ➡ **Brigitte Carnot** : je n'ai pas d'anecdote, ni de forte émotion sous le coude mais je suis vraiment contente lorsque je suis accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les enfants.

Bretagne Vivante : Et enfin, une rainette verte t'accorde un vœu, que lui dirais-tu ?

- ➡ **Gaëlle Quemmerais-Amice** : tout va bien, merci. Je peux le garder pour plus tard ?
- ➡ **Jean-Yves Le Gall** : ...
- ➡ **Brigitte Carnot** : prenons le temps et cessons de compter... de décompter.

LE SOUVENIR DE « MON » GUILLEMOT

Suis-je un peu schizophrène ? Ce n'est pas impossible, et je parle sérieusement. D'un côté, j'appartiens à Bretagne Vivante depuis 1987. Je ne suis pas le plus vieux de la maison, mais pas le plus jeune non plus. D'un côté, donc, cette adhésion. Et de l'autre, le sentiment écrasant qu'il faut tout réinventer. Mais tout. Et vite.

Avant de vous embêter une fois encore, ce souvenir. En mars 1987, j'étais réfugié dans une maison de Plouhinec, près d'Audierne, au bord du furieux océan que vous connaissez. Un soir, je suis allé sur la grève et j'ai vu deux guillemots englués dans le mazout, qui pataugeaient dans les eaux de la marée basse. Alors, je les ai poursuivis comme un fou, comme si ma vie en dépendait. Courant sur le sable, glissant sur les rochers, tombant plus d'une fois dans une mare glacée, j'ai attrapé l'un, et perdu l'autre de vue. J'étais trempé, grelottant, noir de mazout moi aussi.

J'ai porté le survivant, protégé par mon pull, jusqu'à la réserve de Goulien, où Pierre Le Flo'h, que je ne connaissais pas, a pris calmement « mon » oiseau, m'annonçant qu'il partirait à la réserve des Sept-Îles, pour s'y faire nettoyer. Je ne sais s'il a survécu. Ce soir-là, en tout cas, j'ai su que je serais membre de Bretagne Vivante. J'ai senti la force revenir, j'ai senti la puissance du groupe.

Mais le temps a passé. Nous avons cinquante ans. Pensez ! La moitié d'un siècle ! Les générations militantes qui se sont succédé ont réussi des miracles. Mais des petits miracles, quand grondaient les grandes catastrophes. Nous sommes passés de menaces localisées à des dérèglements globaux et planétaires. Une machine de destruction inouïe a été lancée contre la vie. En Bretagne même, songez qu'au cours de ces cinquante années, tout a été bouleversé. Le paysage de landes et de bocages est en lambeaux. L'agriculture est devenue une industrie. Les sols et les eaux sont malades. Les courlis et les sternes envisagent l'exil.

Alors, schizophrène et désespéré ? je ne le crois pas. Pas les deux. J'ai envie de réfléchir, et de me battre. Il va falloir inventer quelque chose qui n'a encore jamais été vu nulle part. Je trouve cela passionnant. Pas vous ?

Fabrice Nicolino

